

Séance de la soirée du 10 décembre 2008

**BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES  
SUR L'ENVIRONNEMENT**

ÉTAIENT PRÉSENTS: M. MICHEL GERMAIN, président  
M. LOUIS DÉRIGER, commissaire  
M. JEAN-GUY BEAUDOIN, commissaire

**AUDIENCE PUBLIQUE TENUE  
PAR LA COMMISSION DU BAPE ET LA COMMISSION D'EXAMEN CONJOINT  
SUR LE PROJET D'AMÉNAGEMENT D'UN  
COMPLEXE HYDROÉLECTRIQUE  
SUR LA RIVIÈRE ROMAINE  
PAR HYDRO-QUÉBEC**

---

**DEUXIÈME PARTIE**

---

**VOLUME 9**

---

Séance tenue le 10 décembre 2008 à 19 h  
Place de Ville  
770, boulevard Laure, local 520  
Sept-Îles

**TABLE DES MATIÈRES**

SÉANCE DU 10 DÉCEMBRE 2008	
SÉANCE DE LA SOIRÉE	
PRÉSENTATION DES MÉMOIRES	
ASSOCIATION CANADIENNE DE L'HYDROÉLECTRICITÉ .....	1
Mme Gabrielle Collu	
CHAMBRE DE COMMERCE DE MANICOUAGAN .....	5
M. Marcel Cadoret	
GROUPE DE RECHERCHE EN MACROÉCOLOGIE.....	8
M. Jean-François Lefebvre	
VILLE DE SEPT-ÎLES	
CHAMBRE DE COMMERCE DE SEPT-ÎLES	
CORPORATION DE PROMOTION INDUSTRIELLE	
ET COMMERCIALE DE SEPT-ÎLES. ....	22
M. Ghislain Lévesque	
M. Luc Dion	
M. Denis Smith	
CANDIDAT QUÉBEC SOLIDAIRE DUPLESSIS .....	35
M. Olivier Noël	
COALITION POUR LA RÉALISATION DU PROJET ROMAINE .....	39
M. Georges-Henri Gagné	
M. Patric Frigon	
REPRISE DE LA SÉANCE	
ASSOCIATION DES CONSTRUCTEURS DE ROUTES ET GRANDS TRAVAUX.....	45
M. Denis Turgeon	
SERGE MARCHAND .....	47
CONSEIL DES INNUS DE PAKUA SHIPI	
CONSEIL DES INNUS DE UNAMEN SHIPU .....	51
M. Guy Bellefleur	
M. Dominique Lévesque	
M. Alain Sachel	
M. Richard Mollen	
M. Ken Rock	
M. Andrew Poker	
M. Pascal Mark	
M. Alfred Tenegan	

UASHAUNNUAT

CONSEIL INNU TAKUAIKAN UASHAT MAK MANI-UTENAM

FAMILLES INNUES ..... 63

Mme Lyne Morissette

M. Jonathan McKenzie

Me Jean-François Bertrand

Me James A. O'Reilly

MOT DE LA FIN ..... 76



**SÉANCE DU 10 DÉCEMBRE 2008**  
**SÉANCE DE LA SOIRÉE**  
**PRÉSENTATION DES MÉMOIRES**  
**ASSOCIATION CANADIENNE DE L'HYDROÉLECTRICITÉ**

5

**PAR LE PRÉSIDENT:**

Bienvenue à cette neuvième séance de la deuxième partie de l'audience publique portant sur le Projet de complexe hydroélectrique sur la rivière Romaine.

10

Nous allons poursuivre ce soir l'audition des mémoires, des opinions et des témoignages du public.

15

Je rappelle que les travaux de la Commission peuvent être suivis en audio sur Internet à partir du site Web du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement.

20

Je rappelle également que le but des interventions de ce soir, la Commission a lu les mémoires qui sont déposés, alors on demande aux gens d'en faire une synthèse d'environ quinze (15) minutes; par la suite, ça nous laisse quelques minutes pour échanger sur le contenu du mémoire, pour demander des précisions ou des éclaircissements. Alors je demande la collaboration de tous.

25

Nous allons maintenant inviter madame Gabrielle Collu à s'avancer à la table des participants ici devant la Commission. Elle est de l'Association canadienne de l'hydroélectricité.

Bonsoir madame. Bienvenue et à vous la parole.

**PAR Mme GABRIELLE COLLU:**

30

Merci beaucoup. Alors je suis responsable des affaires publiques et des communications à l'Association canadienne de l'hydroélectricité.

35

Alors tout d'abord, qui sommes-nous! L'Association canadienne de l'hydroélectricité représente l'industrie hydroélectrique au Canada, trois (3) grandes catégories de membres corporatifs, les firmes de génie-conseil comme SNC-Lavalin, Kiewit, Tecsub, ainsi de suite, les manufacturiers de turbines et autres composantes hydroélectriques, vous connaissez, Alstom, Siemens, Vietech et les producteurs d'hydroélectricité, les grands comme les petits. C'est-à-dire donc les sociétés d'État comme Hydro-Québec, BC Hydro, Manitoba Hydro, mais aussi les petits producteurs indépendants comme Canadian Hydro, Pemberton Power et ainsi de suite.

40

Les membres de l'Association canadienne de l'hydroélectricité représentent plus de quatre-vingt-quinze pour cent (95 %) de la puissance hydroélectrique au Canada et

l'hydroélectricité, au Canada, c'est soixante pour cent (60 %) de l'électricité. Quatre-vingt-dix-sept pour cent (97 %) de l'électricité renouvelable.

45

J'aimerais souligner que l'hydroélectricité est non seulement la première source d'électricité au Canada, mais qu'elle est aussi renouvelable.

50

Grâce à l'hydroélectricité, nous bénéficions d'un des meilleurs systèmes de production d'électricité au monde. Nous pouvons compter sur une source d'électricité propre et renouvelable, abondante et abordable, fiable, flexible et efficace.

55

La réalisation des projets hydroélectriques au Canada est de première importance pour les membres de l'Association canadienne de l'hydroélectricité, mais aussi pour les Québécois et les Canadiens, pour trois (3) raisons principales!

L'hydroélectricité est un excellent choix économique; l'hydroélectricité est un choix pour l'environnement et l'hydroélectricité est un choix pour l'avenir.

60

Pourquoi l'hydroélectricité est un excellent choix économique? Depuis cent vingt-cinq (125) ans, donc depuis la première centrale hydroélectrique au Canada il y a cent vingt-cinq (125) ans déjà.

65

**LECTURE DU MÉMOIRE (Page 3, premier paragraphe, "L'hydroélectricité contribue...")**

**FIN DE LA LECTURE (Page 3, 4<sup>e</sup> paragraphe, "... cinquante milliards de dollars (50 G\$).")**

70

Puis je vous parle des projets qui sont présentement sur les tables à dessin à travers le pays. Cinquante milliards de dollars (50 G\$), et des dizaines de milliers d'emplois. Dans le contexte économique actuel, c'est pas négligeable.

75

**LECTURE DU MÉMOIRE (Page 3, cinquième paragraphe, "Rappelons que...")**

**FIN DE LA LECTURE (Page 3, cinquième paragraphe, troisième ligne, "... remise à neuf.")**

Par exemple, le projet au fil de l'eau Beauharnois a fêté soixante-quinze (75) ans il y a pas longtemps, et au Manitoba, il y a Pointe-du-Bois qui a quatre-vingt-dix-sept (97) ans, puis on parle maintenant d'une réfection de ce projet-là.

80

Donc c'est des projets qui ont vraiment une très longue durée de vie.

**LECTURE DU MÉMOIRE (Page 3, 5<sup>e</sup> paragraphe, troisième ligne, "Par conséquent...")**

**FIN DE LA LECTURE (Page 3, sixième paragraphe, fin, "... hydroélectrique.")**

85

Alors je vous ai parlé brièvement des raisons pour lesquelles l'hydroélectricité est un excellent choix économique pour le Québec et pour le Canada; maintenant, je vais vous dire pourquoi c'est le meilleur choix environnemental.

90 **LECTURE DU MÉMOIRE (Page 4, premier paragraphe, "Toute activité...")**

**FIN DE LA LECTURE (Page 4, 2<sup>e</sup> paragraphe, troisième ligne, "... déchet chimique...")**

Ou radioactif. Quant aux émissions de gaz à effet de serre, elles sont négligeables.

95

**LECTURE DU MÉMOIRE (Page 4, troisième paragraphe, "Aujourd'hui...")**

**FIN DE LA LECTURE (Page 5, 3<sup>e</sup> paragraphe, fin, "... les changements climatiques.")**

100

À l'échelle du continent. Nous le savons, les émissions ne respectent pas les frontières, les moyens de lutte doivent également aller au-delà.

Dans ce contexte, la question de disponibilité devient très importante.

105

Au Québec et au Canada, nous bénéficions d'un important potentiel hydroélectrique non aménagé, c'est-à-dire cent soixante-trois mille mégawatts (163 000 MW), et ce potentiel est en sus de celui qui découle de la remise à neuf et de l'amélioration des installations existantes.

110

Pour vous donner un ordre de grandeur, c'est le double de la puissance installée hydroélectrique actuelle, c'est plus du double en fait.

Donc c'est assez d'électricité pour répondre à deux (2) fois nos besoins et encore plus.

115

**LECTURE DU MÉMOIRE (Page 5, dernier paragraphe, quatrième ligne, "Si le Québec...")**

**FIN DE LA LECTURE (Page 5, fin, "... de la province.")**

120

Donc pour conclure, monsieur le Président, l'Association canadienne de l'hydroélectricité affirme qu'au-delà de toute source d'électricité, l'hydroélectricité est le meilleur choix d'un point de vue social, économique et environnemental. Le Québec et le Canada ont choisi, il y a plus de cent (100) ans, de développer l'hydroélectricité; aujourd'hui, nous en profitons pleinement.

125

Faisons à notre tour le choix en pensant à nos enfants et à nos petits-enfants; pour nous, l'hydroélectricité, c'est un choix d'avenir.

Merci.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

130           Merci madame Collu pour votre présentation.

              Monsieur Dériger.

**PAR LE COMMISSAIRE DÉRIGER:**

135

              Dans votre mémoire, vous indiquez que le potentiel hydroélectrique aménageable correspondrait à cent soixante-trois mille mégawatts (163 000 MW). Vous faites mention également que le Québec et la Colombie-Britannique possèdent la majorité du potentiel.

140

              Est-ce que vous avez des informations, par exemple la proportion que Québec aurait par exemple de ce cent soixante-trois mille mégawatts (163 000 MW)?

**PAR Mme GABRIELLE COLLU:**

145

              Je pourrais vous envoyer, si vous permettez...

**PAR LE COMMISSAIRE DÉRIGER:**

150

              Oui, j'imagine que vous l'avez pas ici.

**PAR Mme GABRIELLE COLLU:**

155

              Je peux vous envoyer le tableau avec le détail du potentiel dans toutes les provinces et les territoires. Mais il y en a partout, par exemple.

              L'Alberta, le chiffre, je l'ai à l'esprit, c'est plus de onze mille mégawatts (11 000 MW) en Alberta.

**PAR LE COMMISSAIRE DÉRIGER:**

160

              Oui, l'Alberta, ça, vous l'avez indiqué. Mais pour les autres, on les avait pas.

**PAR Mme GABRIELLE COLLU:**

165

              Oui, mais il y en a partout. Je vous le ferai suivre demain.

**PAR LE COMMISSAIRE DÉRIGER:**

170

              Parfait, merci.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

Très bien madame, merci pour votre présentation.

175 **PAR Mme GABRIELLE COLLU:**

Merci.

180

---

**CHAMBRE DE COMMERCE DE MANICOUAGAN**

**PAR LE PRÉSIDENT:**

185 Alors nous allons inviter maintenant monsieur Marcel Cadoret de la Chambre de commerce de Manicouagan.

Bonsoir monsieur.

190 **PAR M. MARCEL CADORET:**

Bonsoir messieurs les Commissaires.

195 Alors je suis propriétaire d'une entreprise de services professionnels, j'étais sur le comité de retombées économiques de maximisation de retombées économiques de la Tournestouc, mais ce soir, je suis ici à titre de vice-président de la Chambre de commerce pour vous faire connaître un peu ce qu'on veut vous amener.

200 Alors la Chambre de commerce de Baie-Comeau regroupe environ trois cent soixante (360) membres, puis je dis de Baie-Comeau, mais c'est la grande région de Baie-Comeau qu'on appelle communément la Manicouagan.

205 Je vous amène à la page 3 de notre présentation, "Le développement hydroélectrique, une avenue pour l'enrichissement du Québec"!

205

**LECTURE DU MÉMOIRE (Page 3, avant-dernier paragraphe, "Dans sa nouvelle stratégie...")**

**FIN DE LA LECTURE (Page 6, 2<sup>e</sup> paragraphe, fin, "... mesures d'atténuation proposées.")**

210

Je pourrais vous mentionner qu'Alcoa est en train de mettre sur pied une mutuelle de formation, je pense que c'est un bon exemple à suivre, puis c'est intéressant, puisque pour chaque dollar – parce que les entreprises sont invitées aussi à investir là-dedans – donc pour

215 chaque dollar que les entreprises investissent, Alcoa met un dollar (1 \$), puis avec les subventions qu'on va aller chercher du côté du gouvernement, ça peut aller jusqu'à quatre dollars (4 \$). Autrement dit, pour un dollar (1 \$) investi par l'entreprise, il y a quatre dollars (4 \$) en formation. Ça peut être intéressant.

220 **LECTURE DU MÉMOIRE (Page 6, dernier paragraphe, "Les régions productrices d'énergie!")**

**FIN DE LA LECTURE (Page 7, 1<sup>er</sup> paragraphe, quatrième ligne, "... transport de l'énergie.")**

225 Et c'est là, je pense que c'est intéressant, considérant qu'il y a des pertes d'énergie entre la centrale et les lieux de production; je pense qu'on aurait à gagner comme société, là, à penser, lorsqu'on a des entreprises énergivores, que ce soit fait près des régions productrices.

**LECTURE DU MÉMOIRE (Page 7, 2<sup>e</sup> paragraphe, "Présence d'Hydro-Québec en région!")**

230 **FIN DE LA LECTURE (Page 8, fin, "... le maximum.")**

Merci.

235 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Monsieur Cadoret, merci pour votre présentation.

Je vais donner la parole à mon collègue, monsieur Beaudoin.

240 **PAR LE COMMISSAIRE BEAUDOIN:**

245 Oui monsieur. À la page 6 de votre mémoire, vous nous mentionnez, vous suggérez à Hydro-Québec la mise sur pied d'un comité sectoriel à la mise en œuvre et au suivi des différentes mesures d'atténuation, je présume que ces comités de suivi ont été élaborés à la suite de Touloustouc?

**PAR M. MARCEL CADORET:**

250 Non. Je crois pas que les comités soient déjà en place. Ça pourrait être peut-être un objectif du futur comité de retombées de maximisation de la Romaine, peut-être un de ses objectifs ou encore peut-être, si on voit que le besoin est là, peut-être en former un comité qui sera explicitement pour ça, là.

**PAR LE COMMISSAIRE BEAUDOIN:**

255

Ma question aurait été davantage orientée vers votre appréciation sur les comités de suivi, mais...

**PAR M. MARCEL CADORET:**

260

Ah, l'appréciation par rapport à nos comités de suivi économique?

**PAR LE COMMISSAIRE BEAUDOIN:**

265

Oui, suivi économique ou autre.

**PAR M. MARCEL CADORET:**

270

Bien écoutez, considérant que j'ai fait partie du comité, bien écoutez, je pense que les gens qui sont là, que ce soit du côté d'Hydro-Québec ou les gens de la région, sont là pour un objectif commun, maximiser les retombées, puis je pense que le travail a été pas parfait, mais je pense qu'on a quand même bien avancé dans ce sens-là.

275

Il y a eu des résultats concrets quand même, je pense qu'on a dépassé les objectifs, au niveau en tout cas économique.

280

Maintenant, dans notre mémoire, je pense qu'on veut aller un petit peu plus loin que ça, parce qu'il faut pas oublier que dans ces comités-là, c'est un comité pour le projet. Mais quand on vous parle de garder des emplois ici, c'est un petit peu hors sujet dans ce genre de comité là.

285

Mais par contre, c'est très important pour la région, c'est important, effectivement, on parle de plusieurs emplois dans la construction, mais les emplois qui vont rester après la construction, je vois qu'il y en a cent (100), c'est bon, c'est mieux, parce qu'à Toulnostouc, il y en a cinq (5) ou six (6), OK, ça fait que c'est pour ça que je vous dis que les emplois d'après sont excessivement importants pour notre région.

**PAR LE COMMISSAIRE BEAUDOIN:**

290

Merci.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

295

Monsieur Cadoret, vous mentionnez la question d'un fonds, on pourrait dire un genre de fonds général pour le développement des compétences de la main-d'œuvre.

Je vais prendre connaissance, on a eu des synthèses, Hydro a fait des ententes avec des communautés locales, on a eu une synthèse, je vais aller voir ce qu'il y a de prévu à ce chapitre-là, mais disons du côté d'un fonds général, bon, vous avez mentionné Alcoa.

300 Mais jusqu'à maintenant, si je comprends bien, c'est qu'Hydro n'a pas, dans les autres projets comme Toulnostouc, n'a pas développé, n'a pas offert de tels fonds jusqu'à maintenant?

**PAR M. MARCEL CADORET:**

305 Non. Bien, à ma connaissance, j'espère que je me trompe pas, mais je pense pas qu'Hydro-Québec est allée nécessairement dans ce sens-là ou en tout cas, dans le sens où nous, on voudrait y aller.

310 Parce que peut-être qu'à ce moment-là, si on se reporte à la Toulnostouc, on était en 99, donc peut-être pas la pénurie de main-d'œuvre qu'on ressent maintenant dans les entreprises.

315 Donc on a besoin de former du monde à l'interne, je pense que les besoins se sont accentués depuis, parce que Toulnostouc, c'était de 2001 à 2005, alors qu'on commençait à la fin à ressentir certains besoins en main-d'œuvre, surtout quand le chantier d'Alouette ici à Sept-Îles était en force. Là, on l'a senti.

320 Mais présentement, même s'il n'y a pas de gros chantier, je peux vous dire, comme propriétaire d'entreprise qui côtoie d'autres propriétaires d'entreprise, qu'il y a un problème, puis c'est pas pour la Côte-Nord seulement, mais qu'il y a un problème de main-d'œuvre.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

Très bien, je vous remercie.

325 Alors nous vous remercions pour votre présentation.

---

**GROUPE DE RECHERCHE EN MACROÉCOLOGIE**

330 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Alors nous allons maintenant inviter monsieur Jean-François Lefebvre du Groupe de recherche en macroécologie.

335 Bonsoir monsieur Lefebvre, à vous la parole.

**PAR M. JEAN-FRANÇOIS LEFEBVRE:**

340           Merci. Je vais commencer par faire une petite allusion, en fait un commentaire fait par  
monsieur Obama qui est maintenant quelqu'un que j'ai pas à présenter. Il avait soulevé, dans le  
cadre de sa campagne, qu'on posait souvent un faux choix en parlant d'économie ou  
d'environnement; et ce qu'il disait, c'est qu'il fallait profiter de la crise actuelle pour faire les bons  
choix pour régler les deux (2) crises en même temps. Bon.

345           Et là, ce qu'on a sous la main au fond, même s'il y aurait pas eu de problème économique  
ou de tempête, pour paraphraser, bon, quelqu'un que je nommerai pas, bon, la comparaison se  
tient dans le sens où on a vraiment un projet qui permet à ce moment-là de réconcilier les deux  
(2).

350           Par contre, il y a des critiques qui sont faites de la part, en fait d'opposants qui sont  
systématiquement contre les projets hydroélectriques, puis nous, notre approche dans le  
mémoire, ça a été, au fond, d'analyser, un des éléments a été d'analyser puis d'essayer de  
comprendre.

355           Si on regarde dans notre mémoire, quelqu'un pourrait prendre certains éléments de notre  
mémoire qui sont critiques face au projet, les citer hors contexte et en faire une opposition au  
projet.

360           Je vous dis tout de suite que nos critiques servent à bonifier le projet, puis on pense que  
mieux le projet est fait, mieux on réussit à faire un tel projet, plus facilement on ouvre la porte  
pour des bons partenariats avec les communautés pour les projets futurs qui vont encore être  
nécessaires.

365           Donc j'introduis tout de suite ma conclusion d'une certaine façon! Donc notre conclusion,  
c'est que le projet du complexe de la Romaine, ça s'inscrit dans une perspective de  
développement durable, ça peut s'inscrire, bon.

370           On soulève certains, dans notre mémoire, des impacts sur les gaz à effet de serre, on fait  
certaines suggestions pour améliorer le suivi puis les connaissances, on parle de compensations,  
mais il faut mettre en perspective que c'est dans un contexte où c'est une véritable usine à  
dépolluer l'air qu'on autorise en autorisant un tel projet.

375           En augmentant l'offre d'énergie renouvelable de façon substantielle, dans un contexte où  
présentement, à Potsdam en Pologne, les pays sont en train de discuter d'objectifs de réduction  
de gaz à effet de serre, on parle de vingt-cinq (25 %) à quarante pour cent (40 %) sous les  
niveaux de 1990 d'ici 2020. Ça veut pas dire que ça va être nécessairement adopté, là, mais on  
voit un peu vers quoi tendent les négociations.

380 Regardez, déjà l'objectif de Kyoto actuel qu'on n'est pas encore capable d'atteindre, c'est regarder le pays "coast to coast" et réduire d'un tiers la consommation de pétrole, bon. Ça veut dire que si on n'est pas capable de réduire d'un tiers la consommation de pétrole, il va falloir avoir de la substitution et beaucoup d'efficacité énergétique.

385 Ça mène au fait qu'un des points de vue amenés dans les critiques au projet était de dire, on devrait faire de l'efficacité énergétique à la place ou de l'éolien à la place.

Notre mémoire le démontre, on ne peut atteindre des objectifs environnementaux importants sans une combinaison de ces mesures; donc on ne peut pas, même si on trouvait huit térawattheures (8 TWh) d'efficacité énergétique, on ne pourrait pas bloquer tous les projets hydroélectriques parce qu'il y a un huit térawattheures (8 TWh) quelque part d'efficacité énergétique qu'on n'a pas encore faits.

395 Il va falloir et faire cet effort d'efficacité énergétique et faire les projets éoliens et hydroélectriques.

Dans ce sens-là, on considère que ça ne doit pas être opposé non plus à la perspective de développement éolien.

400 Par contre, on amène le fait qu'une des lacunes du projet est de ne pas inclure la possibilité, en fait même d'intégrer dans le projet, bon, un jumelage avec l'éolien qui permettrait d'avoir par exemple un petit parc qui serait déjà songé puis qui pourrait être plus facile en tout cas à implanter.

405 Dans ce sens-là, on appuie par contre le fait que déjà au niveau, bon, on a notre expert en lignes de transport à qui on avait demandé de répondre à certaines questions auxquelles Hydro-Québec n'avait pas répondu, puis il soulevait qu'il y avait certains problèmes donc qui étaient à résoudre pour pouvoir développer davantage, mais c'était positif, le fait d'utiliser des lignes à sept cent trente-cinq (735) kV, de construire des lignes à sept cent trente-cinq (735) kV, mais utilisées à trois cent quinze (315 kV).

415 Donc faire en sorte qu'on pourrait augmenter la capacité par après, donc intégrer soit d'autres projets hydros et éoliens par après, sans se retrouver dans une situation où des projets seraient bloqués, parce que le coût du transport, d'ajouter une autre ligne de transport dans dix (10) ans par exemple serait prohibitif et viendrait couler le test de rentabilité d'un projet.

420 Donc c'est pour ça qu'il faut penser un peu plus grand, voir un peu plus large, puis dans ce cas-là, prévoir tout de suite une marge de manœuvre, parce qu'il va falloir développer nos ressources renouvelables.

Un élément, c'est qu'il faut comparer objectivement les filières, et c'est ce qui ne se fait pas dans bien des cas par rapport à l'hydroélectricité. On peut pas comparer par exemple mille

425 cinq cents mégawatts (1500 MW) d'éolien avec mille cinq cent cinquante mégawatts (1550 MW) de la Romaine; il faut tenir compte pour une production un facteur d'utilisation, donc équivalent, c'est trois mille mégawatts (3000 MW) d'éolien qu'il faudrait comparer. Encore là, c'est pas le même service, donc pas la même énergie de base.

430 Ensuite, il y a la question de regarder les émissions. Oui, on est critique dans notre mémoire en disant qu'il y aurait peut-être des éléments à améliorer dans le suivi des gaz à effet de serre, mais il faut relativiser les choses.

435 Si on regarde toutes les émissions sur la filière hydroélectrique, puis c'est pas pour rien qu'on dit qu'il faut bien faire les choses, justement, pour pas que ce soit critiquable, mais si on regarde toutes les émissions sur le cycle de vie de la filière, construire les barrages, les émissions des réservoirs, tout ça, bien, ces émissions-là sont inférieures aux émissions du gaz naturel, du charbon et du pétrole, je parle pas de ce qui brûle à la cheminée, à l'extraction à la source.

440 Parce que quand on compare, on compare souvent ce qui est brûlé dans une centrale au charbon avec les émissions sur l'ensemble du cycle de vie de l'hydroélectricité. Mais c'est pas ça qu'il faut faire dans ce cas-là. Il faut comparer le cycle de vie de un et de l'autre, et je dirais même qu'on pourrait subjectivement voir que l'ensemble du cycle de vie de l'hydroélectricité a des émissions plus faibles que juste les émissions d'extraction du gaz, pétrole, charbon.

445 Ensuite, il y a toute la question du rendement sur l'investissement énergétique. On parle de jusqu'à deux cent soixante (260) fois pour l'hydro, maximum trente-neuf (39) pour l'éolien, puis quatorze (14) pour une turbine à gaz à cycle combiné.

450 Ça veut dire que l'énergie que vous mettez pour construire votre turbine à gaz va être rendue quatorze (14) fois dans sa vie utile alors que c'est deux cent soixante (260) fois pour l'hydroélectricité. Ça compte quand on veut comparer l'impact.

455 Ensuite, il faut tenir compte du long terme. Donc il faut tenir compte du fait que pour la plupart, en fait pour toutes les filières, je les nommerai pas, après une génération, il faut reconstruire, sauf l'hydroélectricité, bon.

460 Ce qui fait que quand une centrale est payée, on se retrouve à avoir encore une production mais à un coût très très faible à ce moment-là. Et dans notre mémoire, on soulève que si, par exemple, le complexe de la Romaine avait été fait il y a une génération et qu'on se retrouvait actuellement avec des coûts de production, même cinquante pour cent (50 %) plus élevés que les vieux barrages de la Baie-James, donc autour de deux point un sous (2,1 ¢/kWh), donc un coup que le barrage est amorti, à ce moment-là, et qu'on vendait huit sous le kilowattheure (8 ¢/kWh), c'est cinq cents millions de dollars (500 M\$) par année de profit, de bénéfices nets pour la société québécoise qu'on aurait aujourd'hui, c'est sûr.

465

470 Et si on ramène vers plus tard, bon, Au Courant avait soulevé par exemple qu'il y avait, selon eux, quinze pour cent (15 %), le coût devrait être augmenté de quinze pour cent (15 %) pour tenir compte des vrais coûts, bien, ce que nous, on réplique à ça, c'est que la valeur environnementale ajoutée dans le futur va valoir beaucoup plus de toute façon qu'une marge d'erreur de cet ordre, même si cette valeur ajoutée là n'a pas été intégrée par Hydro-Québec dans ses coûts.

475 Ensuite, dans notre mémoire, on a fait des simulations où on avait quatre térawattheures (4 TWh) d'hydro, donc on suppose qu'il y a une hausse de la consommation d'énergie tout simplement et il y a une partie qui fait de la substitution, deux térawattheures (2 TWh) de charbon, deux térawattheures (2 TWh) de gaz naturel, et dans notre scénario, on arrivait à presque trois cents millions de dollars (300 M\$) d'économie en dommages environnementaux et à la santé, donc basés sur des études ontariennes sur les coûts liés à la santé par les centrales au charbon notamment.

480 Donc pour la société canadienne, trois cents millions de dollars (300 M\$) de bénéfices en gain pour la santé de l'environnement, incluant les gaz à effet de serre. Six millions de tonnes (6 M t) de gaz à effet de serre en moins, vingt-huit mille tonnes (28 000 t) de SO<sub>2</sub> en moins, sept mille tonnes (7000 t) de NO<sub>x</sub> et cent trente tonnes (130 t) de mercure, parce qu'on oublie que le mercure, il est réinjecté dans la chaîne alimentaire pendant quelques années par la mise en eau des réservoirs, mais il vient à l'origine des centrales au charbon.

490 Donc si on veut régler le problème à la source, la substitution est une des meilleures choses.

Là-dessus, un exemple! Cent mille tonnes (100 000 t) d'aluminium produites au Québec, c'est trois cent cinquante mille tonnes (350 000 t) de gaz à effet de serre. Si c'est produit en Chine, c'est un million six cent mille tonnes (1 600 000 t) de gaz à effet de serre.

495 Donc c'est une réplique aussi à des commentaires qui avaient été faits par d'autres intervenants, qui montrent qu'il faut regarder maintenant les problèmes sont globaux et les solutions sont globales. Donc il ne doit pas y avoir de phobie des exportations.

500 Aussi également, pour Au Courant, la Loi 116 de juin 2000 fait qu'Hydro-Québec n'a plus le mandat de répondre aux besoins des Québécois, c'est faux. C'est pas parce qu'ils n'ont pas une obligation de soumettre pour les appels d'offres, puisqu'ils ont le monopole pour les grands projets hydroélectriques, s'ils se retiraient des grands projets hydroélectriques, c'est toute une filière à ce moment-là qu'on perdrait, et c'est tout l'impact bénéfique, social, environnemental et économique de cette filière-là qui serait perdu.

505 Donc que ce soit à court terme ou à long terme, pour les besoins québécois, ça n'a pas d'importance, parce que les problèmes sont maintenant globaux. Tant qu'on achète des produits qui viennent de partout, il faut aussi être prêt si on a une énergie – comme l'Alberta vend leur

510 pétrole à tout le monde – bien, qu'on vende notre électricité à ceux qui sont prêts à l'acheter, et que ce soit pour réduire les impacts environnementaux de la planète et notre propre bénéfice.

515 Un petit élément qu'on soulève par exemple, on parle de l'effet Baie-James dans notre mémoire, on a calculé que de 75 à 97, les Québécois ont baissé de vingt-cinq pour cent (25 %) leurs émissions de gaz à effet de serre alors que le reste du Canada les augmentait de vingt-neuf pour cent (29 %), les Américains de vingt-trois pour cent (23 %), ce qui est un impact direct de la Baie-James.

520 Dans notre mémoire, on parle aussi des impacts systématiques à la mise en valeur des énergies renouvelables. Je vous referai pas la figure que vous avez, mais qui montre qu'il y a des obstacles systématiques qu'on fait aux filières renouvelables qui fait qu'on part d'un potentiel théorique très élevé, potentiel économique, technique et après, oups, l'acceptabilité sociale, le pas-dans-ma-cour et oups, on arrive à la toute fin que les filières renouvelables, leur potentiel diminue comme peau de chagrin.

525 Et on donne l'exemple d'ailleurs ici, le gros argument de Révérence Rupert par exemple puis des opposants au projet hydroélectrique de dire oui, il y a l'efficacité énergétique, oui il y a l'éolien! En France, il y a deux (2) ans, soixante pour cent (60 %) des projets éoliens ont été coulés par l'opposition. Et si vous allez voir sur le site Internet Vent de Colère, vous pouvez voir que partout en Europe, il y a des mouvements d'opposition, et en France, ce n'est pas terminé, 530 contre les projets éoliens.

535 Cela étant dit, le GRAME a pris et prend encore position en faveur de l'éolien. Je répète qu'il faut une complémentarité entre ces filières-là, mais un ne doit pas justifier de ne pas avoir tapissé le Québec d'éolien, ne doit pas justifier de ne pas faire une opposition à un projet comme le complexe de la Romaine.

540 Ensuite, un élément important aussi, c'est qu'il y a un mythe entre la façon dont ces filières sont perçues. Il y a des études qui ont été faites, et le GRAME en avait fait également sur l'impact du jumelage entre l'hydro et l'éolien.

Et le résultat de nos études et de d'autres d'Hydro qui sont mentionnées qui arrivent avec les mêmes conclusions, c'est que plus on augmente le pourcentage d'éolien relié au réseau, plus on augmente la variabilité dans le flux du débit des rivières en aval des réservoirs.

545 Je m'explique! Vous avez le complexe de la Romaine par exemple, des parcs d'éoliennes qui sont jumelés et branchés, je donne l'exemple du complexe de la Romaine, mais tous les réseaux peuvent être branchés de façon intégrale.

550 Si vous avez du vent, qu'est-ce qui arrive à ce moment-là, vous fermez les turbines hydroélectriques pour pouvoir accumuler l'énergie dans les réservoirs sous forme d'eau, à ce

moment-là. Mais à partir du moment que le vent se calme, bien là, vous devez ouvrir vos vannes au maximum.

555 Et ce que nous, nos études montraient, c'est qu'on pouvait quadrupler la variation en une heure du débit. Moi, je laisserais pas mes enfants jouer juste en aval du réservoir dans un contexte où il suffit que le vent change pour que le débit change, et à partir du moment qu'on a une sensibilité très forte à tout impact écologique, bien, ça relativise les choses, dans le sens que faire beaucoup d'éolien, c'est aussi des impacts sur les écosystèmes à cause de ce phénomène-là.

560 Cela étant dit, il y a un potentiel pour faire les deux (2) et on doit le faire et on doit profiter de la Romaine pour augmenter encore le développement éolien et on doit en faire davantage qui soit intégré au projet.

565 Pour terminer, donc peut-être deux (2) éléments! D'un côté, quand on a à comparer des projets, faire une évaluation environnementale, un problème majeur, c'est le fait de comparer des pommes et des oranges. Le fait de dire comment on compare, en fait quand on a une analyse grille multicritère dans une étude environnementale, on va avoir une case, une ligne qui va être les gaz à effet de serre, une ligne qui va être impact sur les populations de caribous, une ligne qui va être etc., etc., bon.

570 Donc les études européennes "ExternE" sur l'évaluation de la valeur des externalités des filières de production d'énergie arrivent à la conclusion que les changements climatiques devraient être une variable qui représente un impact équivalent à l'ensemble de tous les autres impacts environnementaux.

580 En d'autres termes, il ne faut pas négliger si on a un gain important sur les gaz à effet de serre, c'est un gain au niveau de la protection et de la conservation des écosystèmes au niveau planétaire et également au niveau québécois et canadien.

J'avais dit au début qu'il y avait quelques bémols. Donc dans notre mémoire, on soulève, j'ai parlé au niveau de l'éolien, des capacités de transport, j'ai déjà glissé quand même l'essentiel.

585 Un autre élément, autant on félicite le fait que des efforts ont été faits notamment auprès du peuple innu pour réussir à avoir, je dirais, des bonnes ententes et du partenariat, nous avons soulevé qu'il y a une communauté qui a été oubliée, pour laquelle on a eu des échanges qui vous sont intégralement transmis dans le mémoire.

590 Notre but n'était pas de prendre une position de façon précise en faveur d'une revendication précise; ce qu'ils demandaient, c'est de pouvoir être entendus, de pouvoir voir dans quelle mesure des accommodements pourraient être faits. Donc je parle de la communauté métisse.

595 Et dans ce sens-là, le message devrait être très clair, justement parce qu'on veut que la Romaine soit pas le dernier projet, il faut que ce soit fait de façon impeccable jusqu'à la fin, et dans ce sens-là, il y a des emplois qui sont réservés par exemple pour aider, bon, des ouvertures pour aider les communautés autochtones pour qu'elles puissent avoir accès à certains emplois, bien, que la communauté métisse par exemple puisse être admissible, et d'autres formes d'accommodements.

600

Mais le message doit être clair, Hydro-Québec doit se rasseoir, je ne parle pas de refaire ou de retarder tout le processus pour une petite communauté; par contre, dans le processus, tout en lançant le processus d'approbation du projet, il y a moyen de faire les correctifs nécessaires.

605

Inutile de retarder le projet ou de le bloquer, mais c'est faisable. Et un des exemples était le projet pour recueillir la biomasse sur le site plutôt que la brûler.

610

Même s'il y avait un coût associé à ça, il y aurait probablement un niveau de compromis où ça vaudrait la peine qu'Hydro paie un certain coût pour qu'au moins une partie de cette biomasse-là soit utilisée à d'autres fins, que ça puisse en même temps favoriser l'économie locale et l'économie autochtone.

615

Donc sans que ce soit cent pour cent (100 %) de la biomasse, mais il y a un niveau d'équilibre, je vous dirai pas lequel tout de suite, mais je pense que le message doit être fait qu'Hydro-Québec doit faire un effort dans ce sens-là.

620

On parle d'un projet de six milliards (6 G\$), je pense qu'il y a une marge de manœuvre pour faire les petits efforts qui restent; j'ai mentionné quand même deux (2) éléments qui semblent devant un si beau projet, je pense que c'est pas la mer à boire pour pouvoir en faire un projet extraordinaire.

Voilà! J'espère avoir été dans les temps.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

625

Alors je vous remercie pour votre présentation.

630

Tout d'abord, je vais partir de votre résumé, donc à la page 11, l'hydroélectricité, une filière verte, dans votre résumé, vous donnez sur une approche de cycle de vie énergétique, bon, vous mentionnez deux cent soixante (260) fois l'énergie qui aurait été requise pour la construire.

À partir de quelle source, la référence que vous utilisez pour donner ces chiffres-là, ce serait laquelle?

635 **PAR M. JEAN-FRANÇOIS LEFEBVRE:**

Il y en a plusieurs. Il y en a une que nous on a mise qui est l'Agence internationale de l'énergie.

640 En fait, ce chiffre-là, on l'a pris dans celle-là.

Par contre, ce que je peux vous indiquer, c'est qu'il y a d'autres études qui sont sorties, on peut même vous les transmettre, si vous voulez.

645 Il y a une autre recension qui a été faite dans Energy Journal de septembre qui fait une recension de différentes études et les ordres de grandeur sont à peu près les mêmes. Dans ce cas-là, encore là, c'est une recension de la littérature qui donne les ordres de grandeur, mais les ordres de grandeur sont toujours dans ces eaux-là.

650 Pour la filière hydroélectrique, on est vraiment largement au-dessus des autres filières.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

Très bien.

655

**PAR M. JEAN-FRANÇOIS LEFEBVRE:**

Est-ce que vous voudriez que je vous la fasse parvenir ou si c'est pas nécessaire?

660 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Oui, oui, faites-nous parvenir ça.

665 J'ai une couple d'autres questions! Parce que votre mémoire était assez volumineux, je m'étais mis une note ici...

**PAR M. JEAN-FRANÇOIS LEFEBVRE:**

670 Je vous comprends, c'est plein de notes que je me suis mises moi-même pour me comprendre.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

675 C'est en page 24 de votre mémoire, la monétisation des externalités, vous dites:

"Le résultat de ces travaux ont teinté la perspective avec laquelle nous avons analysé les différents aspects concernant la question de la justification du projet de complexe de la Romaine."

680 Ce modèle-là, vous dites que ça a été fait à partir d'un modèle, si vous pouvez me donner un (1) ou deux (2) détails concernant le modèle utilisé pour la monétisation?

**PAR M. JEAN-FRANÇOIS LEFEBVRE:**

685 OK. Ça, c'est le GRAME qui a réalisé ce modèle-là, c'est un article qu'on avait publié dans le Energy Review. Je vais faire d'une pierre deux (2) coups, en fait, parce que j'ai touché tellement de choses, que j'avais oublié. Vous avez à la page 23, en haut, un extrait. C'est pas l'article intégral, mais c'est un tableau qui vous donne les différents, dont je vous parlais, avec les estimés minimums et maximums pour les rendements sur l'investissement énergétique avec les  
690 références qui sont là.

Donc par contre, vous avez juste les références de façon abrégée; si vous voulez, on peut déposer l'article complet, mais sinon, la référence de l'article est donnée également.

695 **PAR LE PRÉSIDENT:**

C'est Gagnon 2008. On va le retrouver dans votre bibliographie en arrière, c'est le même article.

700 **PAR M. JEAN-FRANÇOIS LEFEBVRE:**

On l'a normalement. Si jamais il a été oublié, je vous l'enverrai.

705 Donc pour revenir à votre question, donc ce modèle, en fait, c'est un modèle comptable informatique qui a été développé où on ne prétendait pas avoir de vérité absolue, mais dans le sens que pour savoir quelle était la valeur exacte de, par exemple, chaque polluant ou de chaque impact environnemental, mais notre outil nous permettait de faire des analyses de sensibilité.

710 C'est-à-dire, c'est un chiffrier où on comptabilise à ce moment-là tous les impacts environnementaux et à partir de la littérature, des coûts selon différentes études, pour donner par exemple quelle est une valeur minimum, maximum ou moyenne pour une tonne de gaz à effet de serre, pour une tonne de NO<sub>x</sub>, pour une journée de chasse perdue ou gagnée, et à partir de là, nous avons fait des simulations pour pouvoir, arriver en fait à représenter les résultats qui permettaient d'expliquer pourquoi, dans les débats publics, la hiérarchie qui est donnée par  
715 certains groupes de pression, comme par exemple des groupes qui vont considérer que la turbine à gaz à cycle combiné, donc le gaz naturel est préférable à l'hydroélectricité.

720 Donc quels sont les choix personnels, entre guillemets, qui font en sorte qu'on pouvait arriver à cette conclusion-là.

725 Donc notre modèle, en se basant sur des chiffres de la littérature, mais en faisant, je dirais, des analyses de sensibilité, et là où le chiffre de la littérature n'était pas là, on pouvait aller un peu plus à l'extrême et là, ça permettait d'arriver au fait que la seule façon d'avoir cet ordre de préférence, donc de considérer que l'hydroélectricité était inacceptable de facto, comme le font, bon, des groupes comme Au Courant ou Centre Hélios par exemple, et c'était de considérer premièrement les changements climatiques comme ayant très très peu de valeur, donc de mettre très peu d'importance aux enjeux globaux et de considérer une importance que j'appellerais personnellement démesurée à l'aspect esthétique, au caractère sacré du paysage.

730 Donc de considérer qu'il y a une valeur énorme juste à ne pas toucher un milieu naturel, donc ce que j'appellerais, ce qu'on appelle un certain conservatisme d'une certaine façon, mais où on donne une valeur, juste au fait de ne pas toucher.

735 Et ça, on l'illustre dans notre mémoire en parlant du Power Scorecard où le Centre Hélios proposait, en fait dans un débat à la Régie de l'énergie, dans le cadre de la centrale du Suroît, où dans leur grille d'analyse, ils suggéraient que pour évaluer les projets au niveau de l'impact hydroélectrique, au niveau de l'impact sur les poissons, il y avait une grille où on partait avec zéro s'il y a aucun poisson qui est menacé, OK. Donc six (6) poissons, six (6) points, vous avez des poissons et pas de barrage, et zéro, bien, vous avez un barrage et vous perdez tous vos points.

740 Mais si vous mettez trois cents millions de dollars (300 M\$) pour faire une passe à saumon et que vous avez réussi – ou d'autres mesures, bon, dans le cas de la Romaine, c'est pas des passes à saumon, on parle d'autres mesures de mitigation! Mais quel que soit le montant que vous mettez, quelle que soit la valeur que vous avez au nouvel écosystème, avec ce biais, vous aviez trois (3) points.

750 Donc dans leur grille, une mesure, un barrage hydroélectrique avec mesures de compensation, c'est juste la moitié moins pire que le pire barrage qui détruit tout. Donc ça ne donne aucune valeur à ce moment-là.

755 C'est important, parce qu'à ce moment-là, si on ne regarde pas leur analyse et leur grille d'analyse, on voit pas ces biais. Tout comme dans notre mémoire, on soulève au niveau des gaz à effet de serre de certaines études qui ont été faites, qui ont également des biais importants, bon.

C'est pour ça qu'on le soulève, pour dire que là, il faut – si par exemple, il y a une mesure de compensation et qu'elle fonctionne, bien, à ce moment-là, on peut avoir un écosystème qui est aussi valable.

760 Par contre, on avait été très critique dans la première phase quand c'était les lignes directives, au niveau des directives du ministère de Pêches et Océans, en soulevant que si on prend telles qu'elles sont présentées, tel que le règlement est défini, il doit y avoir à ce moment-là un écosystème équivalent.

765 Donc ça veut dire que même si on n'a pas de façon intégrale protégé exactement tel groupe de poissons à telle place, ça peut être soit la même espèce de poisson à une autre place, mais il faut aussi avoir une flexibilité. Dans le sens que si on crée des écosystèmes lacustres qui sont très très prolifiques au niveau biologique, mais que c'est pas exactement les mêmes mélanges d'espèces, quand on n'a pas d'espèce qui est menacée puis qu'on a un écosystème  
770 qui devient très productif, on peut même avoir un gain.

Bien là, il faut l'accepter. Il faut pas avoir à ce moment-là une rigidité, j'ai pas dit une rigueur, parce que c'est pas de la rigueur, c'est une rigidité, un manque de souplesse qui fait en sorte qu'on pourrait avoir quelque chose de mieux mais qui serait légèrement différent.

775 Et ça, si on revient à la perspective qu'ont certains groupes, à ce moment-là toute modification devient inacceptable, et c'est des points qui sont perdus. Et ça, selon nous, ce n'est pas du développement durable.

780 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Une dernière question! C'est en page 77, ça concerne les altérations hydrologiques.

785 Vous faites une recommandation, mais elle demeure à mes yeux très générale. Parce que vous dites:

"Les études les plus récentes suggèrent la nécessité de considérer plusieurs variables hydrologiques pour prédire de façon plus robuste ces effets. Nous suggérons au promoteur de développer sa capacité à prédire les altérations écologiques en considérant plusieurs variables hydrologiques..."  
790

Par exemple, à quelle variable vous pensez lorsque vous mentionnez les variables hydrologiques?

795 **PAR M. JEAN-FRANÇOIS LEFEBVRE:**

Je pense que notre approche a été assez objective puis assez scientifique, on a vraiment été creuser dans la littérature pour montrer les différents aspects.

800 Je pense que si on regarde de façon plus précise dans les recommandations, on arrive à dire que, bon, premièrement, le complexe de la Romaine, ce sera pas exactement – c'est plus proche de Sainte-Marguerite que de la Baie-James en termes de milieu.

Il y aurait intérêt à pousser en tout cas Hydro-Québec à suivre peut-être un peu mieux les émissions de gaz à effet de serre dans ce sens-là et à s'inspirer peut-être plus davantage.

805

S'il y aurait une question qui serait encore plus spécifique sur cet aspect-là, je pourrais par contre – je ne peux pas vous dire plus pour celle-là, je fais pas partie des biologistes qui ont fait cette section-là – par contre, on peut vous répondre par écrit à ce moment-là si ma réponse n'est pas suffisante.

810

Je sais que je suis un peu plus général au niveau des recommandations que je maîtrise bien, mais moins sur cette question-là plus spécifique.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

815

Parce que vous faites référence avant la recommandation aux recherches nommées HYDRONET concernant les programmes de recherche, entre autres le Centre de recherche mis sur pied par Pêches et Océans entre autres sur les effets de l'exploitation hydroélectrique.

820

Alors peut-être que les sources à ce moment-là venaient de ces documents-là.

**PAR M. JEAN-FRANÇOIS LEFEBVRE:**

Est-ce que vous pourriez reformuler la question?

825

**PAR LE PRÉSIDENT:**

Oui. Donc la question, ce serait, en page 77, la question des variables hydrologiques qui seraient à considérer pour pouvoir prédire les altérations écologiques.

830

Donc quelles seraient les principales variables à considérer. Ce serait ça la question.

**PAR M. JEAN-FRANÇOIS LEFEBVRE:**

835

OK. Quelles seraient les principales variables...

**PAR LE PRÉSIDENT:**

Hydrologiques à considérer pour prédire les altérations écologiques.

840

**PAR M. JEAN-FRANÇOIS LEFEBVRE:**

Quelles seraient les principales barrières hydrologiques à considérer...

845 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Pour prédire les altérations écologiques.

Donc ce serait la question que j'aurais.

850

Vous pourrez nous l'envoyer par courriel.

**PAR M. JEAN-FRANÇOIS LEFEBVRE:**

855

Pour prédire les interactions...

**PAR LE PRÉSIDENT:**

Les altérations écologiques.

860

**PAR M. JEAN-FRANÇOIS LEFEBVRE:**

Les altérations, je m'excuse.

865

**PAR LE PRÉSIDENT:**

C'est ça, en se référant à la recommandation de la page 77, ça va être clair.

**PAR M. JEAN-FRANÇOIS LEFEBVRE:**

870

Donc quelles seraient les barrières hydrologiques à considérer pour prédire les altérations écologiques.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

875

C'est ça.

**PAR M. JEAN-FRANÇOIS LEFEBVRE:**

880

Nous faisons parvenir la réponse sous peu.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

885

Très bien. Je vous remercie pour votre présentation.

**PAR M. JEAN-FRANÇOIS LEFEBVRE:**

Merci beaucoup.

890

---

**VILLE DE SEPT-ÎLES  
CHAMBRE DE COMMERCE DE SEPT-ÎLES  
CORPORATION DE PROMOTION INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE DE SEPT-ÎLES**

895

**PAR LE PRÉSIDENT:**

Nous allons maintenant inviter les représentants de la Ville de Sept-Îles, de la Chambre de commerce de Sept-Îles, de la Corporation de promotion industrielle et commerciale de Sept-Îles à s'avancer, c'est-à-dire messieurs Ghislain Lévesque, Denis Smith et Luc Dion.

900

Bonsoir messieurs. Alors à vous la parole, messieurs, bienvenue.

**PAR M. GHISLAIN LÉVESQUE:**

905

Merci messieurs les Commissaires. Mon nom est Ghislain Lévesque, je suis le maire de la Ville de Sept-Îles.

910

Je suis accompagné de monsieur Luc Dion président de la Corporation de promotion industrielle et commerciale de Sept-Îles, et je suis accompagné également de monsieur Denis Smith qui est président ex-officio de la Chambre de commerce de Sept-Îles.

Alors les intervenants politico-économiques de la Ville de Sept-Îles s'unissent ici ce soir pour pouvoir manifester son appui public au projet de la Romaine.

915

Comme vous savez sans doute, le milieu septilien est en partenariat avec Hydro-Québec depuis les quinze (15) dernières années, après avoir réalisé le projet Sainte-Marguerite-3 que vous connaissez et, par la suite, avoir réalisé le projet Toulnostouc dans Manicouagan.

920

Sept-Îles, c'est une communauté qui dépasse les vingt-six mille (26 000) de population et qui comprend également à l'intérieur de ses limites territoriales une communauté autochtone qui avoisine les trois mille cinq cents (3500) habitants. Donc grosso modo, le milieu septilien, on parle d'à peu près trente mille (30 000) de population sur un territoire de plus de deux mille kilomètres carrés (2000 km<sup>2</sup>).

925

La Ville de Sept-Îles est considérée comme étant une ville industrielle. On se rappellera qu'au début du vingtième siècle, dans les années mille neuf cent, on a commencé à exploiter nos ressources naturelles, nos ressources dans le domaine de la forêt.

930 Et par la suite, évidemment, dans le début des années cinquante, on a été la porte  
d'entrée sur le Nord québécois alors que les compagnies américaines ont exploité des gisements  
de minerai de fer à Schefferville et se sont ensuivis par après évidemment les développements  
au niveau du Labrador, et pour récemment avoir eu l'implantation d'une aluminerie qui profite  
grandement des bienfaits des ressources hydroélectriques.

935 Par ailleurs, la Ville de Sept-Îles a été la porte d'entrée également pour la réalisation d'un  
projet majeur au niveau hydroélectrique au Labrador qui a été le projet de Churchill Falls dans le  
début des années soixante-dix, alors que tout a passé par la voie soit aérienne ou ferroviaire.  
Alors Sept-Îles, le port de Sept-Îles était la porte d'entrée pour ce projet-là.

940 J'aimerais vous référer à la page 4 du mémoire – vous avez compris, excusez, j'aurais dû  
vous dire d'entrée de jeu, vous avez compris que j'allais partager la présentation avec mes deux  
(2) collègues ici avec moi.

945 À la page 4 du mémoire, lorsqu'on fait une affirmation, un énoncé à l'effet que le projet de  
la Romaine est un choix éclairé et respectueux des principes de développement durable, bien, je  
pense que même à la Ville de Sept-Îles, nous avons une politique environnementale et  
évidemment, le fondement, on parle de développement durable.

950 Je ne suis pas un expert dans l'explication des gaz à effet de serre, mais chose certaine  
qu'on nous dit, que les experts nous disent, que l'énergie hydroélectrique produite est très  
comparable à l'énergie éolienne, et lorsqu'on veut la comparer à d'autres énergies comme le  
charbon, bien, il n'y a plus aucune commune comparaison.

955 Également, on est fier de dire que la politique énergétique du gouvernement du Québec  
est basée sur les principes de développement durable, et je pense qu'en tant que Québécois, on  
est d'accord avec cela.

960 J'aimerais renchérir sur qu'est-ce que monsieur Cadoret tout à l'heure de Manicouagan  
énonçait, à l'effet que nous avons beaucoup de barrages dans la Manicouagan et nous avons  
cette Réserve de Manicouagan-Uapishka qui est reconnue comme étant une réserve de  
biosphère par l'UNESCO, et le territoire de la MRC de Sept-Rivières dont fait partie la Ville de  
Sept-Îles est partie prenante pour une partie sur cette réserve mondiale, et nous en sommes très  
fiers.

965 Évidemment, c'est sûr qu'avec le projet de la Romaine, Hydro-Québec a une approche  
aussi de développement durable, et au niveau social, je pense que les préoccupations dans les  
études d'avant-projet, les préoccupations du milieu ont été considérées.

970 Également Hydro-Québec, dans la réalisation de projets majeurs, et nous en sommes  
témoins, parce qu'avec le projet de Sainte-Marguerite-3, c'est ça qui se produit, il y a des suivis  
environnementaux qui sont produits après la réalisation des centrales, et c'est une approche qui

est rigoureuse, et dans le cadre des projets de la Romaine, bien, c'est jusqu'en 2040 qu'on faisait un suivi, à titre d'exemple la SM-3 présentement, on a des études de suivi qui vont être produites pour le printemps prochain. Alors je pense que c'est une approche qui est très respectueuse du milieu environnemental.

975

À la page 11 du mémoire, lorsque l'on parle que le projet hydroélectrique de la rivière Romaine est une source de développement économique et social pour l'ensemble du Québec, alors vous comprenez qu'on est très fier de voir qu'il y a un projet de cette envergure qui va se réaliser et qui pourrait se réaliser sur Côte-Nord, et on est pleinement conscient qu'on doit partager notre fierté et nos ambitions avec l'ensemble du territoire québécois, parce qu'un projet de six milliards de dollars (6 G\$), huit milliards (8 G\$) si on inclut les lignes de transmission, bien, je pense qu'on est capable de partager ça avec l'ensemble de nos compatriotes québécois et québécoises.

980

985

Alors c'est un projet de cette envergure, en termes de revenus fiscaux, qui a des retombées importantes au niveau des gouvernements, et on parle de milliards de dollars qui peuvent être en retombées.

990

Lorsqu'on parle de Fonds des générations du Québec ou les politiques de dividendes d'Hydro-Québec, où est-ce qu'encore là, il y a des centaines de millions de dollars qui vont être retournés au gouvernement du Québec, bien, c'est l'ensemble des citoyens et citoyennes de Sept-Îles et du Québec et de l'ensemble de la communauté qui va bénéficier de ces retombées au niveau social et économique.

995

Au niveau de nos entreprises, bien, au niveau du Québec, bien, vous comprenez que nous n'avons pas toutes les ressources techniques et professionnelles dans le milieu pour le réaliser, donc il va y avoir des firmes de consultants qui vont participer à la réalisation du projet à travers le Québec; il y a des entreprises de fabrication, des entrepreneurs généraux, des fournisseurs à l'échelle du Québec qui vont participer à ce projet, et je pense que c'est une retombée importante pour l'ensemble du développement de Sept-Îles, de la Côte-Nord, de la Minganie, de l'ensemble du Québec.

1000

**PAR M. LUC DION:**

1005

Je suis le président de la Corporation de promotion industrielle et commerciale de Sept-Îles. Notre corporation a été constituée en 1974 et visait à accompagner les investisseurs dans le développement de projets pour diversifier l'économie de notre région.

1010

Nous avons joué un rôle très actif au début des années quatre-vingt, avec la crise du fer, ce qui a eu pour effet effectivement de nous conduire à piloter le projet d'Aluminerie Alouette, en partenariat avec la Société générale de financement.

1015 Et on se rappellera qu'à la même époque aussi, conscients de l'importance d'avoir une  
diversité d'approvisionnement en électricité, on soutenait, avec la Chambre de commerce de  
Sept-Îles, les intervenants économiques de la région, la Ville de Sept-Îles, le projet SM-3.

1020 Ce projet a été important pour notre région, puisqu'il répondait, je dirais, directement aux  
besoins de nos entreprises de "s'expansionner", de prendre une expertise différente.

1025 Et la résultante nette de notre implication, de l'implication de nos entreprises dans le  
projet SM-3 a été, je pense, digne de mention, puisque la très grande majorité des entreprises  
qui ont œuvré sur ce chantier sont ressorties grandies avec une expertise et une diversification et  
encore aujourd'hui, ces entreprises sont présentes dans notre milieu et ont gardé en mémoire la  
collaboration et, je dirais, les expériences acquises sur le chantier SM-3.

1030 À l'époque, lorsqu'on s'est présenté devant vous, monsieur le Président, parce que vous  
étiez membre, je pense, de la Commission sur l'évaluation du projet de SM-3, on faisait le pari,  
effectivement, que nos entreprises tireraient bien leur épingle du jeu, et je peux vous mentionner  
que ça a été mission accomplie à cet égard. Et ça a été en grande partie grâce à l'esprit de  
collaboration qu'on a mis en place avec Hydro-Québec.

1035 J'attirerai votre attention sur la page 7 de notre mémoire qui vise effectivement la sécurité  
énergétique.

1040 Alors comme je le mentionnais, c'est une préoccupation pour les Nord-Côtiers que  
d'assurer une sécurité énergétique pour le Québec. J'imagine que c'est une préoccupation aussi  
de tous les Québécois, mais dans notre cas, on a aussi la présence de nombreuses entreprises  
qui consomment de l'énergie et on doit avoir une sécurité d'approvisionnement au niveau de  
l'énergie.

1045 Donc il va de soi que l'addition de mille cinq cents mégawatts (1500 MW) dans le secteur  
Côte-Nord sécurisera davantage ces entreprises, mais aussi sécurisera davantage le Québec  
dans ses besoins.

1050 Un point important pour nous, c'est qu'en Minganie, avec le projet la Romaine, on pourra  
effectivement compléter un bouclage qui permettra d'avoir une deuxième source  
d'approvisionnement hydroélectrique ou énergétique pour les gens de la Minganie, puisque  
présentement, une seule ligne les alimente. Donc on comprend que dans une situation où cette  
ligne-là trouverait interruption, les gens sont dans une situation quand même périlleuse.

Donc on pourra, avec le projet la Romaine, avoir cette deuxième source  
d'approvisionnement.

1055 On pourra aussi, au niveau industriel, croyons-nous, sécuriser ou autrement favoriser  
l'implantation d'autres entreprises dans le secteur, puisqu'il y aura là une présence suffisante  
d'énergie pour répondre à leurs besoins.

1060 J'ai entendu dans les interventions précédentes la question de l'énergie éolienne. C'est  
une préoccupation qu'à la Corporation de promotion industrielle nous avons.

1065 Nous avons fait procéder à différentes études, avons participé à des groupes de travail  
sur le sujet. Je pense qu'il faut mentionner une chose sur la Côte-Nord, la Côte-Nord est  
porteuse de très grands projets hydroélectriques, donc tout le support de lignes de transport est  
pas nécessairement partout adapté à la réception de l'énergie que pourraient produire des  
éoliennes.

1070 Donc il y a certains secteurs où c'est plus difficile, dans le sens où il faut investir  
beaucoup si on voudrait embarquer sur le réseau l'énergie produite par un parc éolien. C'est pas  
impossible, mais je pense que c'est quand même des éléments qu'il faut prendre en  
considération.

1075 Je dois aussi mentionner, parce que c'est pas ressorti ce soir des délibérations, mais  
sans doute la Commission en est-elle informée, que dans le cadre des appels d'offres sur  
l'énergie éolienne, dans la région d'Aganish, un parc d'éoliennes a été octroyé et effectivement,  
on voit déjà les premières assises de l'énergie éolienne sur la Côte-Nord.

1080 Nous avons eu, en ce qui nous concerne, les intervenants économiques de la région de  
Sept-Îles-Port-Cartier, quand même une pensée et une préoccupation au moment où l'industrie  
de l'éolienne s'est installée en Gaspésie, effectivement, de ne pas interrompre le momentum qui  
se créait en Gaspésie.

1085 Oui sur la Côte-Nord il y a du vent, oui il y a une possibilité d'installer des parcs, mais ça  
doit se faire, selon nous, dans le respect de l'industrie qui a pris naissance en Gaspésie et ne pas  
désorganiser celle-ci. Je pense que c'est important de le considérer.

1090 On a voulu relancer en quelque sorte un peu la Gaspésie avec l'énergie éolienne; nous  
ici, on considère être plutôt de la famille des bâtisseurs d'eau, et notre expertise est dans la  
construction de barrages; et sans pour autant renoncer à l'énergie éolienne, on considère  
effectivement qu'il est important de mettre en valeur le potentiel hydroélectrique de la région.

1095 J'attire maintenant votre attention sur la page 13 de notre mémoire qui vise l'ouverture  
d'un immense territoire inexploité. L'expérience encore une fois acquise par le projet SM-3 dans  
notre région nous a démontré sans l'ombre d'un doute que l'ouverture du territoire par les projets  
hydroélectriques a des retombées importantes et à long terme pour la région qui reçoit un tel  
projet.

1100 Dans le cas de SM-3, on a effectivement construit une route de quatre-vingts kilomètres (80 km) pavée qui nous a donné non seulement accès au territoire mais aura permis à l'époque à la compagnie Uniforêt de relancer des opérations forestières.

1105 Et aujourd'hui, on a un lien routier avec le Relais Gabriel qui permet aux gens de Fermont maintenant de bénéficier de la possibilité de prendre la 389 pour aller à Baie-Comeau, mais sauver huit (8) heures d'automobile s'ils désirent venir à Sept-Îles, en empruntant la route qu'on appelle du Relais Gabriel.

Cette route-là n'aurait jamais pu être ouverte n'eût été de la présence d'infrastructures hydroélectriques majeures entretenues par Hydro-Québec en partie.

1110 La prospection minière aussi a été nettement favorisée dans le secteur; le secteur est régulièrement sillonné par des prospecteurs; on a été en mesure d'identifier plusieurs substances minérales, parce qu'on réduit nécessairement les coûts de prospection qui, autrement, c'est un territoire quand même bien accidenté, on parle d'hélicoptère ou autrement, de campements de fortune, alors dans ce cas-ci, le territoire est bien accessible.

1115 Chasse, pêche, souvent bien entendu les chasseurs, les pêcheurs sont incommodés pendant les travaux, mais après les travaux, encore une fois, il y a un territoire immense qui devient accessible, et au niveau de ces activités, c'est très très important.

1120 Alors on voit la même chose pour le complexe la Romaine. Ce sera une route de cent cinquante kilomètres (150 km) qui va pénétrer le nord du territoire dans ce secteur, un secteur qui est difficilement accessible autrement, par hydravion, par motoneige ou par canotage. Mais ça donnera encore là une fois accès à des ressources importantes.

1125 Donc pour les Nord-Côtiers, que de pouvoir occuper ce territoire, c'est important. On n'est pas simplement des gardiens des lieux, il faut les occuper, ces lieux-là, et des projets comme ceux-là ont des répercussions à long terme.

Donc c'est sans hésitation que nous soutenons ce projet.

1130

**PAR LE PRÉSIDENT:**

Très bien, merci.

1135

**PAR M. DENIS SMITH:**

Donc quant à nous, au niveau de la Chambre de commerce, c'est une organisation qui représente plus de quatre cent cinquante (450) membres et qui agit à titre de porte-parole auprès des gens d'affaires de la région, qui encourage le développement économique et l'entrepreneuriat.

1140

Donc la Chambre de commerce a historiquement toujours été un ardent défenseur des projets hydroélectriques qui, par le fait même, sont bénéfiques pour la prospérité des membres de la Chambre de commerce.

1145 Historiquement, les projets suivants ont eu l'appui en fait de la Chambre de commerce. On a qu'à penser aux projets de la Toulnostouc, la Magpie, SM-2 au niveau du barrage IOC. Aujourd'hui, avec l'agrandissement de l'Aluminerie Alouette phase II, ce que ça a donné comme retombées, on parle de deux cent vingt-cinq millions (225 M\$) pour la région et la création de trois cent cinquante (350) emplois directs.

1150 Donc on sait que dans l'air, il y a des rumeurs de phase III, donc je vous laisse imaginer les retombées que pourrait amener une phase III.

1155 Mais c'est sûr et c'est évident qu'une phase III va demander des besoins énergétiques comme tels.

1160 Malgré tout, tous ces aléas au cours des années, notre économie est quand même tributaire des conditions du marché. On sait que la Côte-Nord, c'est principalement des industries minières qui sont là, et avec la crise financière qu'on connaît actuellement, il y a, en tout cas, un incontournable, c'est-à-dire des mises à pied.

Donc à quelque part, je pense qu'en ces temps de morosité économique, c'est d'autant plus une raison pour arriver avec un projet d'infrastructures comme un barrage à la Romaine.

1165 Donc je pense qu'en temps de crise, il faut profiter des opportunités. Je veux pas dire par là que si on serait pas en crise, on ferait pas de barrage demain matin. Je pense que le besoin énergétique est quand même là, mais c'est quand même l'opportunité qui est là, une fenêtre ouverte, on va dire, qui justifie encore plus le projet afin de stimuler l'économie et éviter que les gens tombent demain matin sans emploi.

1170 Ce qu'il faut retenir par rapport à ce qui s'est passé dans l'historique et actuellement ce qui se passe, c'est que la région croit, en termes de croyance, en tout ce qui parle d'hydroélectricité, et croit également en termes d'envergure par les projets hydroélectriques.

1175 Historiquement, la présence de l'hydroélectricité sur la Côte-Nord et au Québec a toujours été un moteur de développement économique important et a été et sera toujours la base nécessaire à la diversification économique de la Côte-Nord et de l'ensemble du Québec.

1180 Maintenant, je vous amènerais en page 9 où ce qu'on parle du développement hydroélectrique, une force stratégique et un atout enviable pour stimuler l'économie nord-côtière.

En fait, Hydro-Québec est bien implantée sur la Côte-Nord, depuis plus de cinquante (50) ans, en fait, qu'Hydro-Québec est implantée, a une relation privilégiée avec la Côte-Nord.

1185 Environ vingt-sept pour cent (27 %) de l'hydroélectricité est produit sur la Côte-Nord; la Côte-Nord, ça représente mille cent cinquante (1150) emplois au niveau d'Hydro-Québec, soixante-trois (63) bâtiments. Donc on voit qu'Hydro-Québec fait partie de notre économie.

1190 Donc au fil des années, les chantiers Hydro-Québec ont créé plus d'une génération de travailleurs, et un projet comme la Romaine va amener une nouvelle génération de bâtisseurs d'eau.

1195 Le projet comme tel qui est évalué à six point cinq milliards (6,5G\$) au niveau des barrages, créera en moyenne neuf cent cinquante (950) emplois-année pendant onze (11) ans, avec une pointe de deux mille quatre cents (2400) travailleurs, pour un milieu de la Minganie, un milieu de cette taille-là, c'est un projet qui est sans précédent.

En fait, le dernier projet d'envergure pour cette région-là, on parle de 1950 où ce qu'on parle de la mine Tio qui est QIT-Fer et Titane.

1200 Donc le projet de la Romaine va donner un élan de développement social et économique à toute la Minganie qui est frappée depuis plusieurs années par une décroissance démographique. La population minganoise est en chute libre.

1205 Selon l'Institut de la statistique du Québec, il est prévu que, pour la Minganie, la population va diminuer de dix-huit pour cent (18 %) d'ici 2026.

1210 Donc nous, ce qu'on croit, c'est que pour la Minganie en fait, la Romaine représente, selon nous, le remède tout indiqué pour redonner à cette région-là un second souffle et créer de l'espoir à la nouvelle génération.

Si le contexte est présentement difficile en Minganie, il est d'autant plus difficile pour la communauté innue du territoire qui est aux prises avec une multitude de problèmes sociaux et économiques.

1215 Donc à Nutashkuan, on parle d'un taux de chômage de soixante-dix pour cent (70 %); en devenant partenaires du projet, les Innus se dotent de moyens, d'une part, pour assurer la formation de leurs membres et d'autre part, pour soutenir la pratique d'activités traditionnelles.

1220 Ici à Sept-Îles, à titre de pôle stratégique au niveau de la région, on a tout à gagner de l'enrichissement de nos voisins. Donc il va y avoir des travailleurs de la construction donc qui vont être issus de partout sur la Côte-Nord. L'expertise qui va être développée est transférable.

1225 On a vu dans les derniers projets qu'il y a eus sur la Côte-Nord plusieurs entrepreneurs agir à titre de sous-traitants et maintenant, ils vont être appelés, ils sont même rendus à être appelés à agir à titre de maîtres d'œuvre.

Donc avec la Romaine, le savoir-faire des Nord-Côtiers ne fera qu'augmenter; on pourra même l'exporter. Donc si on parle de développement durable, je pense qu'à ce niveau-là, je vous dirais que dans les dernières années, c'est ce qu'on vit actuellement, du développement durable.

1230

Monsieur Dion en parlait tantôt, il y a des entreprises qui ont été créées lors du développement hydroélectrique de SM-3; dans le coin de Baie-Comeau qu'il y a des barrages depuis les années cinquante, c'est la même chose. Donc à quelque part, il y a une expertise ici dans la région qui assure une certaine pérennité au niveau de cette expertise-là, donc un développement durable.

1235

Au niveau de l'après mise en service des centrales, on parle de soixante-quinze (75) emplois directs au niveau de la Minganie. Donc c'est quand même pas rien pour une petite localité de cette envergure-là.

1240

Et actuellement, au niveau des achats en biens et services, on parle de quatre-vingts millions (80 M\$) par année sur la Côte-Nord. Imaginez-vous qu'avec la Romaine, c'est sûr que ça va aller grandissant.

1245

Donc pour la Minganie et pour toute la Côte-Nord, la présence d'Hydro-Québec, c'est important pour la région et c'est un important moteur de développement en termes de diversification, puisqu'on parle pas nécessairement d'une construction pendant X années et plus rien après, il y a des emplois qui sont créés là, et c'est des emplois qui sont durables.

1250

Donc on pourrait y aller avec Luc maintenant!

**PAR M. GHISLAIN LÉVESQUE:**

1255

Très succinctement, au niveau des recommandations, parce qu'évidemment, même si nous sommes entièrement d'accord et très favorables à un projet de cette nature-là, il y a lieu de se questionner et d'avoir à l'occasion certaines préoccupations.

1260

Je vous amènerais à notre recommandation numéro 3! Évidemment, on est pleinement conscients que pendant les années de construction, qu'il y a de l'effervescence en Minganie et principalement à Havre-Saint-Pierre.

1265

Cependant, on doit, d'entrée de jeu, en début de chantier, avoir une bonne réflexion et une bonne vision sur les legs que nous aurons une fois les travaux complétés. En ce sens qu'on a, oui, à construire des services publics, on a à avoir des logements, mais on ne doit pas avoir des éléphants blancs un coup que le projet soit complété, alors il faut s'assurer d'en avoir pour laisser des traces, laisser un legs, certaines infrastructures, mais pas laisser des éléphants blancs.

1270 Alors je pense qu'il y a lieu avec nos amis de la Minganie, avec Hydro-Québec, de bien réfléchir sur de quelle manière qu'on va donner les services pendant la construction, mais après, il nous restera quoi, et avoir des choses qui vont avoir une pérennité après la réalisation de ces travaux.

1275 Je vous enverrais également à la recommandation 6 où est-ce que sur la Côte-Nord et dans notre région, oui, on parle de mégaprojet, mais aussi on parle toujours d'une préoccupation de diversification économique, et le développement touristique devient un élément très important pour nous.

1280 On est encore à nos premiers balbutiements en termes de développement récréotouristique, mais on pense que la construction de barrages, la venue de barrages peut être un produit d'appel intéressant pour nos touristes. Et il y aurait peut-être lieu d'instaurer un centre d'interprétation des barrages.

1285 Les gens de plus en plus vont nous visiter, vont visiter la Minganie qui est une terre d'accueil pour plusieurs touristes avec son parc de la Minganie, et on pense qu'il y a avec la mise en place d'infrastructures touristiques pour mettre en valeur le barrage de la Romaine, bien, ce sera un élément de plus pour nous.

1290 Il y a des visites de barrages qui existent à Manicouagan avec Manic-5, bien, en voir un autre en Minganie qui longerait la Route des baleines, on peut concilier les baleines avec les barrages hydroélectriques, donc on pense que ce serait un bon élément qu'on pourrait mettre en place.

**PAR M. DENIS SMITH:**

1295 Donc je vous amènerais à la recommandation numéro 2! Je pense que tout le Québec le sait, la Côte-Nord, à plusieurs reprises, a été coupée du reste de la province dans les dernières années, dû à des défaillances de son unique lien routier qu'est la 138.

1300 Donc je pense qu'il faudrait penser, lors du déroulement du projet, à minimiser les impacts sur la qualité de la route 138. Donc au niveau des approvisionnements du chantier comme tel de la Romaine, penser peut-être au transport fluvial, c'est-à-dire l'autoroute bleue, pour les grosses pièces, les fournitures qui peuvent y aller autrement que par route. Peut-être penser à ce niveau-là cette option-là.

1305 Donc suivre les baleines!

1310 De plus, nous souhaitons qu'Hydro-Québec, toujours en partenariat avec le ministère des Transports, investisse les ressources qui s'imposent pour améliorer la fluidité. Vous allez peut-être dire que ça va en contradiction avec ce que je disais tantôt.

1315 Oui, elle est fragile, la 138, mais il faut l'améliorer, parce qu'avec la masse de travailleurs qu'il va y avoir en Minganie pour exécuter ces ouvrages-là, et qui vont venir de partout dans le Québec, je pense qu'en quelque part, on a des problèmes de sécurité à l'est de Sept-Îles, sur la route 138. On pourrait penser à de l'ajout de voies de dépassement, de l'amélioration au niveau des courbes et tout ça.

1320 Je pense qu'il va falloir penser à quelque chose à ce niveau-là pour justement assurer la sécurité des travailleurs.

Donc c'était la recommandation numéro 2.

1325 Je vous amènerais ensuite à la recommandation numéro 5. Vous savez, la disponibilité de l'énergie en région assure la consolidation de la robustesse et l'essor d'une économie. Pour que l'hydroélectricité poursuive son rôle de catalyseur économique de la Côte-Nord, les intervenants politiques, économiques de Sept-Îles demandent à ce que des mesures concrètes soient mises en œuvre pour favoriser le développement d'entreprises énergivores mais respectueuses de l'environnement, à proximité des lieux de production.

1330 Donc nous, ce qu'on pense, c'est qu'actuellement, plus qu'une énergie fait du chemin sur les lignes, plus qu'il y a de pertes. Donc si on a des projets d'envergure qui sont plus près des sources de production, nécessairement je pense qu'il y a un gain à ce niveau-là, parce qu'il y a une énergie qui se perd de toute façon sur les lignes. Et en ayant les projets plus près des sources productrices, je pense qu'on est gagnant à ce niveau-là.

1335 Donc on pourrait parler peut-être, on pourrait penser peut-être à un bloc énergétique qui pourrait être réservé pour la région, pour assurer son développement et l'attrait pour certains projets, certains mégaprojets.

1340 **PAR M. LUC DION:**

1345 Alors j'attirerais votre attention sur la recommandation numéro 1 qui va exactement dans le même sens qu'une présentation précédente faite par la Chambre de commerce de Baie-Comeau qui est la création d'un fonds de développement de la main-d'œuvre.

1350 Pour renchérir sur ce que disait monsieur Cadoret, le président de la Chambre de commerce de Baie-Comeau, effectivement, on n'a pas eu vraiment à se positionner à cet égard-là dans les projets de SM-3 ou de Toulnostouc, parce que l'activité économique était quand même importante dans le secteur de la Côte-Nord au moment de l'élaboration de ces deux (2) projets, où autrement les projets, je dirais, tombaient à point.

Par contre, aujourd'hui, avec la crise qui est là, qui va nécessairement laisser des traces au cours des prochains mois, il nous apparaît important de créer vraiment une interface particulière avec Hydro-Québec pour être capable de soutenir les entreprises qui verront peut-

1355 être une partie de leur main-d'œuvre vouloir aller travailler sur ces chantiers, ou autrement avoir la possibilité avec Hydro-Québec de faire l'inventaire d'une main-d'œuvre potentielle qui pourrait migrer en région, ne serait-ce que pour suivre un conjoint ou une compagne et avoir là la possibilité de les intégrer dans d'autres entreprises régionales, le temps de ce projet.

1360 C'est des initiatives qu'on n'avait jamais mises de l'avant auparavant, mais qui nous apparaissent appropriées, d'autant plus que sur la Côte-Nord, on sait qu'il y aura quand même beaucoup d'exode ou autrement beaucoup de remplacements de main-d'œuvre, puisqu'une partie de la main-d'œuvre est prête pour la retraite, et ça aura quand même un impact significatif au niveau du développement économique.

1365 Donc on devra avoir une attention particulière à cet égard, et on considère que c'est une initiative qu'on devrait mettre de l'avant.

1370 Initiative qui peut, sans être jumelée, mais qui peut quand même s'expliquer tout comme la recommandation 4 qui, effectivement, est de créer et de s'assurer d'un comité de maximisation des retombées économiques régionales pour le projet la Romaine.

1375 On a déjà un comité de travail qui a été élaboré à cet égard, mais le comité de maximisation des retombées économiques, c'est un peu le poumon qui permet effectivement à la région de tirer de nets avantages d'un projet hydroélectrique.

1380 L'expérience acquise avec SM-3, Toulustouc, une expérience qu'on a par la suite adaptée dans des grands projets privés nous permet aujourd'hui d'affirmer qu'il n'est pas plus coûteux pour la société d'État ou pour une entreprise que de s'associer au milieu pour pouvoir vraiment fragmenter le projet, être capable de vraiment voir là où le milieu peut intervenir le plus efficacement possible. Ça demande du temps, mais ça demande pas nécessairement plus d'argent, et ça a une retombée beaucoup plus significative dans le milieu.

1385 Et je pense que c'est une façon effectivement de vraiment répondre au milieu qui reçoit un tel projet.

Ces comités de travail aussi assurent une certaine police d'assurance pour les populations que de voir les intervenants du milieu impliqués dans le projet.

1390 Dans notre mémoire, on n'en fait pas précisément mention, mais on pense la même chose au niveau du saumon. Une suggestion qu'on peut formuler ici, c'est qu'on sait qu'il y aura quand même une préoccupation importante au niveau du saumon de la Romaine.

1395 Dans une des présentations que nous avons formulées à l'époque du projet SM-3 qui comprenait la déviation de Carheil et Pékan, le milieu souhaitait être partie prenante dans l'évaluation de toute la question du saumon.

1400 On fait confiance à ceux qui vont s'en charger, mais il n'y a pas mieux placés que ceux du milieu pour les accompagner. Donc on en formule une septième recommandation, c'est-à-dire qu'effectivement, le milieu soit associé à ce suivi, pas simplement être informé, mais vraiment y participer.

**PAR M. GHISLAIN LÉVESQUE:**

1405 Merci. Alors donc en finale, messieurs les Commissaires, je pense que c'est sans hésitation que le milieu politique et économique de Sept-Îles appuie le projet la Romaine.

1410 C'est un projet qui va stimuler le développement économique et social de la Minganie et, par voie de conséquence, évidemment l'ensemble des régions de la Côte-Nord.

1415 Les projets hydroélectriques ont contribué dans le passé au développement de la Côte-Nord, au développement du Québec, et on pense que ça doit se perpétuer dans le temps.

1420 Il y a un adage qui dit que s'il faut tenir compte des choix du passé pour bâtir le Québec de demain, bien, je pense que dans le passé, dans les années soixante, il y a eu des gouvernements, depuis les années soixante, dis-je, il y a des gouvernements qui se sont succédés, qui ont cru au potentiel hydroélectrique du Québec, et je pense qu'ils ont eu raison.

1425 J'aimerais juste qu'on se rappelle de temps en temps qu'en tant que Québécois et Québécoises, nous sommes le leader mondial dans le développement hydroélectrique et ça, je pense qu'on en a à être fiers.

1430 Je terminerai en disant que nous avons apprécié et nous apprécions que dans le contexte de l'analyse environnementale que l'on fait, bien, que les instances gouvernementales, fédérale et provinciale, se sont mises ensemble pour faire une seule audience et pour faire en sorte qu'on ait de meilleurs échanges et que tout le monde travaille ensemble pour faire cette analyse environnementale.

1435 On vous en remercie.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

1440 Messieurs, merci pour votre présentation.

---

**CANDIDAT QUÉBEC SOLIDAIRE DUPLESSIS**

**PAR LE PRÉSIDENT:**

1445 Alors nous allons maintenant inviter monsieur Olivier Noël de Québec solidaire.

Bonsoir monsieur.

**PAR M. OLIVIER NOËL:**

1450 Bonsoir. Alors je me présente, Olivier Noël. Mon collègue n'a pas pu se présenter, problème de santé malheureusement.

1455 Alors pour nous, la chose qui est importante, premièrement, c'est de dire qu'au début, le Québec solidaire s'opposait à ce projet; maintenant, on s'oppose plus à ce projet. Premièrement, en termes de solidarité avec la population, vu que la population et le milieu économique présentement ont besoin d'un projet pour garder l'économie en premier plan sur la Côte-Nord.

1460 Aussi, une des choses que vous pouvez voir dans les premières pages où on a fait un résumé, c'est qu'on voudrait qu'un quinze pour cent (15 %) de l'énergie, un minimum de quinze pour cent (15 %) soit gardé sur la Côte-Nord, pour pouvoir développer des projets. Parce que présentement, on voit que le projet de la Romaine est vraiment pour l'exportation à cent pour cent (100 %) en Ontario et aux États-Unis.

1465 Aussi, nous voulons que le projet de la Romaine respecte les normes à cent pour cent (100 %) au niveau de l'environnement, et on pense même qu'aujourd'hui, avec toute la technologie et tout, je pense qu'on est même rendu à un point où que peut-être, ce serait bien d'innover au niveau environnemental et même aller améliorer à un certain niveau les barrages hydroélectriques.

1470 Alors on pense que ça serait bien qu'Hydro-Québec travaille avec le milieu environnemental pour essayer de développer des nouvelles technologies dans ce sens-là.

1475 Aussi, on croit qu'il est temps aussi pour la Côte-Nord et pour le Québec de s'en aller vers d'autres types de technologies. Alors on pense à l'éolien, on pense à la marémotrice, alors l'énergie avec la marée. On pense à la houlomotrice, l'énergie avec la houle, la vague. Alors on pense aussi à la biomasse, on pense à d'autres types d'énergies.

1480 Et surtout quand on sait que la Côte-Nord a un potentiel éolien immense, alors on pense au deuxième potentiel éolien au Québec et aussi un potentiel avec la marée, on pense que la Côte-Nord peut devenir un chef de file dans les énergies vertes. Et on croit et on espère que la Côte-Nord pourra aller de l'avant là-dedans et qu'Hydro-Québec pourra nous aider à s'en aller vers ça.

1485 C'est sûr que pour nous, on prône d'autres types de technologies. Alors on veut nationaliser l'énergie éolienne au Québec en termes de parti politique. Alors c'est pour nous, c'est sûr que le projet de la Romaine sera le seul, le premier et le dernier projet à titre de barrage hydroélectrique que nous allons supporter.

1490 Et aussi, pour nous, ce qui est important, c'est qu'on parle beaucoup d'efficacité énergétique. Pour nous, c'est important, parce qu'on pense qu'on peut lancer un vaste chantier pour aider les résidents, aider les commerces et aussi l'industrie. Et en faisant ce vaste chantier là au travers du Québec, bien, premièrement on crée des emplois et deuxièmement aussi, on aide notre environnement.

1495 Et aussi une chose qu'on veut faire, c'est qu'on veut que la rivière Moisie qui est présentement pas protégée et qui a été promise à plusieurs reprises par les gouvernements du Québec, soit protégée, soit une rivière protégée.

1500 Dans le programme de l'ONU pour l'environnement de 2007, on dit que la population de l'Amérique du Nord, c'est cinq point un pour cent (5,1 %) de la population, mais cette population-là consomme vingt-quatre pour cent (24 %) des ressources mondiales en termes d'énergie. Alors je pense que c'est des chiffres qui parlent et c'est des chiffres qui ont été faits en 2007.

1505 Alors pour nous, on croit que c'est important que l'énergie qu'on consomme doit être diminuée, alors c'est pour ça qu'on pense que l'efficacité énergétique est importante.

1510 Aussi, une autre chose qui est à noter dans ce même rapport là, dans le programme de l'ONU pour l'environnement, que zéro point un pour cent (0,1 %) de l'énergie éolienne, solaire et autres types d'énergies vertes est développé en Amérique du Nord, et ça, c'est des chiffres de 2005. Alors je crois que c'est important aussi de prendre ça en considération et de s'en aller plus vers un développement de ce type.

1515 Aussi, qu'est-ce qu'on déplore, que vous pouvez voir à la page 4, c'est qu'on déplore l'augmentation du coût de l'électricité qu'il y a eue dans les dernières années.

Alors l'augmentation de seize point quatre pour cent (16,4 %) qui a eu lieu dans les quatre (4) dernières années, on croit que c'est important qu'Hydro-Québec n'aille pas chercher l'argent aux particuliers. Alors on pense aux gens les moins bien nantis et la classe moyenne.

1520 Alors on pense que si Hydro-Québec veut vraiment investir et créer des projets hydroélectriques, bien, c'est pas en allant le chercher dans les poches des gens, et surtout que dernièrement, on a encore annoncé qu'il y aura probablement une autre hausse d'électricité qui va s'en venir dans les prochains mois.

1525 Alors pour nous, c'est le genre de chose que nous déplorons.

Au niveau de notre programme ici au niveau de Duplessis, que vous pouvez voir à la page 7, il y a plusieurs choses que pour nous qui vont être importantes.

1530 Premièrement, le développement de l'éolien. Alors pour nous, c'est important.

Aussi, autre chose, c'est qu'on sait que présentement, on a un potentiel éolien immense entre la Ville de Natashquan et de Blanc-Sablon où que la route 138 n'est toujours pas développée, et nous croyons que c'est important que nous puissions faire la route 138 jusqu'à  
1535 Blanc-Sablon, tout en développant l'énergie verte, l'éolien entre autres.

Et le potentiel éolien est d'environ trois mille mégawatts (3000 MW), soit deux (2) fois la production que la Romaine va avoir. Alors quand j'ai entendu au début de la soirée certaines personnes qui disaient de faire un mixte avec la Romaine et l'énergie éolienne, bien, je pense  
1540 qu'on a un potentiel éolien là qui est très bien et qu'il faudrait regarder.

Aussi, comme la Côte-Nord n'a toujours pas d'université ici dans la région, alors nous croyons que c'est le temps de développer un institut de recherche au niveau collégial et universitaire qui va se pencher vraiment sur les énergies vertes. Alors je pense que c'est  
1545 quelque chose qu'on peut développer, et en ayant ça, bien, on pourra développer par la suite une université à plus long terme et pour nous, c'est quelque chose qui est important.

Aussi, avec le quinze pour cent (15 %) d'électricité que nous voulons garder, bien, nous voulons développer de nouveaux types d'entreprises sur la Côte-Nord. Alors on pense aussi à la  
1550 grande et à la moyenne entreprises, mais on pense aussi à la petite entreprise qui va être important, et on peut aussi développer des coopératives et des secteurs où qu'on pourrait aller cibler au niveau de la Côte-Nord qui pourraient être importants et qui pourraient être intéressants.

En même temps, Québec solidaire propose aussi depuis sa fondation en 2006, pour nous, c'est important que l'électricité soit donnée à un bas prix. Présentement, on a des  
1555 augmentations du coût de l'électricité depuis les dernières années, mais on a un surplus d'électricité présentement où on l'exporte à l'extérieur de la province.

Alors pour nous, je pense que c'est important de faire la recommandation au gouvernement du Québec qui va dire, regardez, on a un surplus d'électricité, oui, il faut le vendre, mais aussi, je pense que c'est important de penser aux citoyens et aux citoyennes qui veulent  
1560 avoir de l'électricité à un moindre coût.

Alors quand on entend parler qu'on a besoin d'augmenter encore l'électricité, je pense  
1565 qu'on a des recherches à faire et on a du travail à faire aussi dans ce sens-là.

Pour terminer, on a un potentiel éolien immense sur la Côte-Nord, je pense que c'est important de le développer.

1570 On a d'autres technologies, je pense que pour nous, c'est primordial.

Je pense que maintenant, on doit revoir l'ensemble du développement énergétique au Québec et considérer les barrages comme des technologies désuètes.

1575 Il faudrait lancer un vaste programme, premièrement, pour isoler toutes les maisons qu'on a partout dans la province. Ça va créer autant d'emplois, et même beaucoup plus d'emplois, et en même temps, bien, on va sauver de l'électricité, et c'est de l'électricité qu'on va pouvoir utiliser dans le réseau.

1580 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Très bien monsieur Noël pour votre mémoire.

Monsieur Dériger.

1585 **PAR LE COMMISSAIRE DÉRIGER:**

1590 Juste une question de précision. Dans votre mémoire, en parlant de la route d'accès, la route de cent cinquante kilomètres (150 km), vous dites en fait de pas trop investir sur la route, du fait qu'elle serait utilisée seulement pendant la construction, puis éventuellement elle ne serait presque plus utilisée.

1595 J'aimerais vous entendre un peu là-dessus, parce qu'on a entendu des commentaires en disant que justement, cette route permettrait du développement minier ou de l'exploitation forestière.

Donc j'aimerais connaître votre position à ce sujet.

1600 **PAR M. OLIVIER NOËL:**

Oui, bien, par rapport à ça, c'est que comme une route qui va se construire pour remonter jusqu'au barrage, comme que nous voyons présentement sur la route pour monter à Sainte-Marguerite-3, elle est pas toujours déblayée, elle est pas toujours là, elle est pas toujours utilisée l'hiver, bien nous, on croit que c'est important de pas investir trop d'argent sur cette route-là, mais aller l'investir vraiment sur la route 138.

1605 Parce que premièrement, notre route 138, on a des grosses problématiques au niveau de la route 138, mais aussi l'agrandir jusqu'à Blanc-Sablon, parce que c'est ça qui peut aussi aider notre économie touristique entre autres sur la Côte-Nord.

1610

**PAR LE COMMISSAIRE DÉRIGER:**

Donc c'est en termes de priorité, donc de prioriser plutôt la 138 au lieu de la route de la Romaine qui servirait d'accès aux ouvrages?

1615

**PAR M. OLIVIER NOËL:**

Oui, c'est en plein ça.

1620

**PAR LE COMMISSAIRE DÉRIGER:**

Merci.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

1625

Monsieur Noël, merci pour votre présentation.

1630

---

**COALITION POUR LA RÉALISATION DU PROJET ROMAINE**

**PAR LE PRÉSIDENT:**

1635

Nous allons maintenant inviter monsieur Georges-Henri Gagné de la Coalition pour la réalisation du projet Romaine.

Bonsoir.

**PAR M. GEORGES-HENRI GAGNÉ:**

1640

Bonsoir. Mon nom est Georges-Henri Gagné, je suis accompagné de Patric Frigon qui agit comme coordonnateur de toutes les actions de la Coalition depuis sa fondation.

1645

Alors merci beaucoup de nous recevoir. Comme vous savez, c'est la deuxième fois que je me présente devant vous. La semaine passée, j'étais à Havre-Saint-Pierre pour présenter le mémoire de la Conférence régionale des élus de la Côte-Nord.

Contrairement à la semaine dernière, la Coalition n'a pas de mémoire ce soir.

1650

Et c'était volontaire, parce qu'on se considère plus comme un groupe de mobilisation plutôt que d'une association, et notre but était finalement de concerter et de mobiliser l'ensemble de nos intervenants et de nos associations sur la Côte-Nord, pour que justement, ils puissent se présenter devant vous d'une façon concertée et informée.

1655 Ce soir, le but de ma présence ici, premièrement je voudrais excuser aussi mon  
coprésident, parce qu'on était deux (2) coprésidents à la Coalition, alors mon coprésident était  
engagé dans d'autres missions au cours des dernières semaines, donc c'est pour ça qu'il n'est  
pas ici ce soir. C'est monsieur Pierre Cormier qui est préfet de la MRC Manicouagan, qui est  
maire de Havre-Saint-Pierre et qui était aussi candidat du Parti libéral pour les dernières  
élections, donc c'est pour ça qu'il n'est pas ici ce soir.

1660 Alors finalement, ce qu'on souhaite ce soir, c'est de vous informer un petit peu de ce que  
nous avons fait depuis les dernières années en tant que représentants de la région pour le projet  
la Romaine.

1665 Alors depuis les deux (2) dernières semaines, vous avez lu et entendu plusieurs  
intervenants de la Côte-Nord. La grande majorité d'entre eux sont en accord avec la réalisation  
du projet.

1670 Si certains ont des préoccupations légitimes, des questions ou des éléments à discuter  
avec le promoteur, il est permis quand même de dire que la Côte-Nord est derrière le projet de la  
Romaine.

Cet appui n'est pas soudain ni irréfléchi. En vérité, depuis plus de trois (3) ans, la région  
se mobilise, s'informe et informe la population sur les enjeux reliés au projet la Romaine.

1675 Cette mobilisation de Tadoussac à Blanc-Sablon, en passant par Fermont, est très  
impressionnante. Sur le terrain, pour s'assurer que le milieu comprenne bien les enjeux liés à la  
réalisation du projet, nous avons favorisé une vaste mobilisation des acteurs nord-côtiers.

1680 En décembre 2005, le bal était lancé lors d'une rencontre où les participants ont pris  
conscience de ce qui arrivait et convenu de l'importance de s'y préparer d'une façon sérieuse.

1685 En mai 2006, à Havre-Saint-Pierre, plus d'une soixantaine de personnes provenant de  
toute la Côte-Nord se sont réunies pour discuter du projet et lancer la mobilisation sous le thème  
"Sur la Côte-Nord, le courant passe"!

1690 Plus de cinquante (50) panneaux partout sur la Côte-Nord, incluant l'île d'Anticosti et la  
Basse-Côte-Nord, ont été installés dans et par les communautés de la région. C'était une  
manifestation de solidarité envers la Minganie, car si le projet se réalise chez eux, toute la région  
était consciente de son ampleur et de l'importance de se préparer sérieusement.

1695 C'est exactement ce que nous avons fait depuis. Ainsi, l'été dernier, après avoir pu  
prendre connaissance de l'étude d'impact, nous avons franchi une autre étape. Nous avons  
formé une coalition dynamique pour informer la population et expliquer, même sur les tribunes en  
dehors de la région, les raisons de notre appui.

Dans cet ordre d'idées là, on a reçu à Havre-Saint-Pierre les représentants de Fondation Rivières dont monsieur Dupuis, de Nature Québec, la Société pour vaincre la "population" afin d'échanger sur les raisons de notre appui et celles de leur opposition.

1700

Je dois vous dire que cette rencontre-là a été très respectueuse de part et d'autre et nous avons même fait un point de presse conjoint suite à cette rencontre-là.

1705

Nous avons écrit à de nombreux intervenants sociaux et économiques pour les inciter à s'exprimer dans le cadre des présentes audiences et faire en sorte qu'ils aient l'information pour le faire, car nous croyons à l'importance d'un processus transparent auquel participent le plus de gens possible, pour que tous puissent faire part de leurs préoccupations.

1710

Ça nous amène à un autre point, les ententes avec le milieu et l'évaluation du projet.

D'abord la conclusion d'entente ne profite pas aux élus mais bien à la population qu'ils représentent et au nom de qui ils ont tenté d'obtenir le maximum pour assurer l'avenir de leur collectivité.

1715

Et comme je vous le disais la semaine passée, si les équipements de production d'Hydro-Québec étaient portables à nos rôles d'évaluation, autant au niveau des municipalités que des MRC, probablement qu'on serait moins exigeants au niveau de ces ententes-là. Mais comme on ne peut pas porter ces équipements-là à nos rôles d'évaluation, il est important qu'on s'assure qu'il y ait des retombées autres qui viennent de la taxation.

1720

Ces ententes sont le résultat des demandes du milieu et sans elles, il serait très difficile de se prononcer sur la bonne volonté d'un promoteur à réellement travailler avec la région dans le cadre d'un projet.

1725

Faire des négociations après le processus d'évaluation et des autorisations gouvernementales, ce serait de condamner les représentants du peuple à négocier à rabais sans aucun rapport de force avec les promoteurs

1730

Par ailleurs, ces ententes n'empêchent aucunement la participation du public au processus d'évaluation. Et je tiens à faire remarquer que plusieurs questions pointues sur l'utilisation et les impacts sur le territoire l'ont été par les gens de la Minganie et des représentants autochtones qui pourtant ont conclu des ententes avec le promoteur.

1735

Des organisations à l'extérieur de la Minganie et même de la Côte-Nord vous ont aussi amené des préoccupations légitimes et pertinentes sur les impacts du projet.

Elles n'influencent pas l'opinion que vous déposerez et ne garantissent en rien que les gouvernements donneront l'autorisation finale d'aller de l'avant. Si c'était le cas, nous serions les

1740 premiers à le dénoncer et là, je voudrais vous citer Voltaire: Je ne suis pas d'accord avec ce que vous dites, mais je me battraï pour que vous ayez le droit de le dire!

1745 L'appui de la région qui a toujours été conditionnel à l'approbation des communautés et à l'acceptabilité au chapitre environnemental est basé sur l'expérience que nous avons des grands projets, notamment ceux hydroélectriques. La connaissance du projet qui nous vient de plusieurs sources, comme l'étude d'impact, les rencontres d'information et les éléments soulevés par la population et la communauté autochtone qui habite ce territoire, la volonté régionale d'être partie prenante et partenaire du développement des ressources naturelles de la région, que ce soit par l'entreprise privée ou une société d'État comme Hydro-Québec.

1750 En fait, en septembre 2005, la région a pris une position où il y avait cent vingt (120) leaders, et on a pris conscience finalement que le modèle de développement des régions-ressources comme la nôtre qui servent de garde-manger ou encore de grenier, où tout le monde peut se servir et rien ne reste, condamne ces régions-là. Rappelons que depuis le 1<sup>er</sup> janvier dernier, nous avons perdu un village sur la Côte-Nord. En effet, Aylmer Sound a été fermé  
1755 officiellement par le gouvernement du Québec le 1<sup>er</sup> janvier dernier.

Lors de cette rencontre, nous avons lancé notre maître chez nous. Nous voulons participer au développement et profiter des retombées.

1760 Si le Québec investit dans la région comme avec la Romaine, ça va rapporter beaucoup plus que l'investissement initial pour la région et pour le Québec, tout le monde y gagne.

1765 C'est dans ce contexte que nous avons formé une coalition l'été dernier sur les bases d'une déclaration commune, inclusive et respectueuse qui recueillie l'appui de plus d'une centaine d'organisations à travers la Côte-Nord.

Et si vous me permettez, je vais vous lire un petit peu la déclaration commune que nous avons faite lors de la création de cette coalition!

1770 Parce que la Romaine permet la création de milliers d'emplois, renverse les tendances négatives pour la Côte-Nord et nous permet d'envisager l'avenir avec conscience et enthousiasme;

1775 Parce que pour nos communautés, et en particulier celles de la Minganie et de la Basse-Côte-Nord, c'est une question de survie;

Parce que la Romaine, c'est une génération de développement économique salubre et une ère nouvelle pour la Côte-Nord;

1780 Parce que ce projet ouvre la voie à des perspectives emballantes et surtout à la possibilité de développer une expertise et des retombées régionales, diversifiées et exportables;

Parce qu'une telle opportunité de développement et de création de richesse est exceptionnelle;

1785 Parce que nous voulons enrichir le Québec et contribuer à la réduction des gaz à effet de serre en Amérique;

Parce qu'en s'appuyant sur les principes de développement durable, nous voulons faire du Québec une puissance énergétique mondiale, une puissance verte;

1790 Parce que le Québec peut réaliser avec les plus grands en capitalisant sur ses talents et ses richesses au bénéfice de tous les Québécois;

Parce qu'il s'agit de bâtir ici et maintenant l'avenir de nos enfants;

1795 Parce que les Nord-Côtiers comme tous les Québécois ont droit à la richesse et au développement sur ce vaste territoire qu'ils occupent et entretiennent pour l'ensemble de la société québécoise;

1800 Et parce que nous aspirons aussi à un grand destin, nous appuyons avec force et vigueur la réalisation de la Romaine.

On vous remercie de nous avoir entendus.

1805 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Merci monsieur Gagné pour votre présentation.

**PAR M. GEORGES-HENRI GAGNÉ:**

1810 Peut-être une petite erreur dans ma présentation tout à l'heure quand j'ai nommé les organisations qu'on avait rencontrées avec Fondation Rivières. Au lieu de la Société pour vaincre la "population", c'est la Société pour vaincre la pollution!

1815 J'imagine que vous aviez compris!

**PAR LE PRÉSIDENT:**

Oui, nous vous remercions pour la précision.

1820 Bonne soirée.

1825 Nous allons maintenant faire une pause de quinze (15) minutes. Il est vingt heures cinquante-cinq (20 h 55), nous allons reprendre à vingt et une heures dix (21 h 10).

---

1830 SÉANCE SUSPENDUE QUELQUES MINUTES

---

**REPRISE DE LA SÉANCE**  
**ASSOCIATION DES CONSTRUCTEURS DE ROUTES ET GRANDS TRAVAUX**

1835 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Nous allons donc poursuivre la présentation des mémoires avec l'Association des constructeurs de routes et grands travaux, j'appelle monsieur Denis Turgeon.

1840 C'est quelqu'un qui est au téléphone. Monsieur Turgeon, êtes-vous là?

**PAR M. DENIS TURGEON:**

Oui.

1845

**PAR LE PRÉSIDENT:**

Excusez-moi, je vous cherchais dans la salle!

1850 Allez-y, nous vous écoutons.

**PAR M. DENIS TURGEON:**

Bonsoir.

1855

**LECTURE DU MÉMOIRE**

**PAR LE PRÉSIDENT:**

1860 Merci monsieur Turgeon pour votre mémoire.

En page 9, j'aurais un point que j'aimerais éclaircir avec vous.

1865 À la fin, au troisième paragraphe, vous dites, bon, vous parlez, vous mentionnez l'étude d'impact d'Hydro-Québec et vous dites:

"Le BAPE devra considérer cette étude aux fins d'analyse de ce projet."

1870 Je me questionnais un petit peu pourquoi vous aviez mis cette phrase, comme si j'avais l'impression que vous aviez une crainte ou un doute...

**PAR M. DENIS TURGEON:**

1875 Ah, j'ai pas de doute. C'est que ce qu'on a entendu par les médias, pour avoir discuté  
avec les gens d'Hydro-Québec, on sait qu'ils ont fait beaucoup d'analyses, pas des analyses  
économiques, des analyses au niveau de l'environnement, on voulait préciser, je pense qu'ils  
vous l'ont remis, pour avoir rencontré des gens d'Hydro-Québec, et c'est évident que vous aurez  
à prendre une décision en fonction de ces analyses-là aussi pour qu'ils respectent  
l'environnement.

1880

**PAR LE PRÉSIDENT:**

1885 C'est ça, c'est en effet le cas. Nous, le Bureau va considérer l'ensemble de l'information,  
bien entendu que ça vienne du promoteur, des avis des ministères ou de l'argumentaire qui a été  
développé dans les différents mémoires ou témoignages qui nous ont été soumis.

Donc le BAPE considère disons l'ensemble de l'information qu'on lui a communiqué, si je  
pouvais dire ça comme ça, pendant la première et la deuxième partie de l'audience publique.

1890

**PAR M. DENIS TURGEON:**

OK.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

1895

Ça vous va?

**PAR M. DENIS TURGEON:**

1900

Oui.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

1905

Alors nous vous remercions pour votre présentation.

**PAR M. DENIS TURGEON:**

Merci beaucoup.

1910

**PAR LE PRÉSIDENT:**

Au revoir.

**PAR M. DENIS TURGEON:**

1915

Au revoir.

---

1920

**SERGE MARCHAND**

**PAR LE PRÉSIDENT:**

Nous allons maintenant inviter monsieur Serge Marchand.

1925

**PAR M. SERGE MARCHAND:**

Bonsoir.

1930

**PAR LE PRÉSIDENT:**

Bonsoir monsieur Marchand.

**PAR M. SERGE MARCHAND:**

1935

Mon nom est Serge Marchand. Je viens du secteur Val-Marguerite, ça se situe près de Sept-Îles. Pour ceux qui connaissent pas le secteur Val-Marguerite, on est environ une soixantaine de résidences à l'année; il y a beaucoup de monde qui viennent juste les fins de semaine, beaucoup plus l'été, mais durant l'année, il y a environ une soixantaine de résidences occupées à plein temps.

1940

La première photo, c'est juste la rivière, c'est pas la pelouse, c'est une dune de sable qu'on voit un peu plus loin.

1945

**LECTURE DU MÉMOIRE (Page 2, début, "Le but...")**

**FIN DE LA LECTURE (Page 3, deuxième paragraphe, fin, "... pour les riverains.")**

1950

La photo que vous voyez est prise sur la rive est du secteur Val-Marguerite en regardant vers la mer. À gauche, on voit le boisé, c'est la flèche. Je vois juste l'extrémité présentement, mais c'est la partie de la flèche qui nous intéresse.

1955

À droite, en haut des sapins chargés de neige, c'est Gallix qui est située là, et si on trace à la ligne d'horizon sur les montagnes en direction de la mer, vous pouvez voir où que la côte arrive, on s'aperçoit que la côte arrive juste là.

Ce qui fait que pour les résidents du secteur Val-Marguerite, ils sont maintenant ouverts à la grande mer; ils sont plus protégés maintenant par la flèche.

1960 Voilà! Les vagues de la mer peuvent maintenant rentrer et nous affecter.

Et l'ouest est dans cette direction-là.

**LECTURE DU MÉMOIRE (Page 3, troisième paragraphe, "La flèche littorale...")**

1965

**FIN DE LA LECTURE (Page 4, première ligne, fin, "... observations personnelles.")**

Présentement, on a une photo de quelques semaines. On voit la photo du bois, je dis la première partie du boisé, mais en premier, c'est plus les dunes, on voit le boisé un peu plus loin. Mais ce qui est à noter, c'est qu'il semble y avoir aucune érosion, il y a aucun arbre qui tombe de la première partie du boisé.

1970

Mais on continue sur le boisé, puis rendu à la fin, ça tourne vers la droite, puis dès qu'on commence à tourner vers la droite, on s'aperçoit que le paysage est complètement différent, comme si un ouragan avait passé. Tous les arbres tout le long, ça tombe, ça arrête pas de tomber. C'est pas juste dans les grosses marées, dans les grosses tempêtes, c'est ça qui est épeurant.

1975

**LECTURE DU MÉMOIRE (Page 4, premier point, "La flèche ne semble pas...")**

1980

**FIN DE LA LECTURE (Page 4, avant-dernier point, "... ni excéder cent mille dollars (100 000 \$).")**

C'est pas mal un problème dans notre coin, à cause que la valeur peut-être des maisons, c'est cinquante-soixante-dix mille (50 000 \$-70 000 \$). Ce qui fait qu'avec cinquante-soixante-dix mille (50 000 \$-70 000 \$) de subvention, il en reste beaucoup à payer pour les personnes.

1985

**LECTURE DU MÉMOIRE (Page 4, dernier point, "Une allocation de départ...")**

1990 **FIN DE LA LECTURE (Page 7, fin, "... qu'est SM-3.")**

**PAR LE PRÉSIDENT:**

Monsieur Marchand, merci pour votre témoignage.

1995

**PAR M. SERGE MARCHAND:**

J'ai pas fini, si vous permettez.

2000 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Oui, vous pouvez continuer.

2005 **PAR M. SERGE MARCHAND:**

C'est une autre photo, elle est prise d'un autre angle, dommage qu'elle soit pas plus claire que ça, mais on voit encore à gauche la pointe; à droite, c'est encore Gallix environ où est-ce que le soleil est, mais je sais pas si vous pouvez remarquer, mais entre la falaise boisée et la cote, il y a un peu d'espace qu'on peut voir la mer.

2010

Et cette photo a été prise directement d'une des deux (2) maisons inscrites à la Sécurité civile.

2015

J'aimerais rajouter que, je crois que c'est inévitable que la province de Québec, les producteurs d'électricité, la MRC et la municipalité, qu'ils puissent s'enrichir au détriment des gens touchés par les impacts, ceux du secteur Val-Marguerite.

C'est tout.

2020 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Je vous remercie. J'aimerais revenir, dans votre présentation, votre diapo sur les deux (2) suggestions que vous avez suggérées, donc que vous avez faites.

2025

C'est deux (2) suggestions-là, si je comprends bien l'interprétation que je dois en faire, c'est que vous les proposez dans le cadre du projet de la Romaine en fonction de votre expérience à Val-Marguerite, c'est ce que je comprends bien?

2030 **PAR M. SERGE MARCHAND:**

C'est ça.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

2035

Je ne les retrouve pas à l'intérieur de votre mémoire. Vous les avez rajoutées par après ou quoi?

**PAR M. SERGE MARCHAND:**

2040

Elles sont à la page 5.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

Excusez-moi, je les avais pas remarquées.

2045

Bien entendu, la Commission, c'est un des aspects qu'elle va étudier, bien entendu, la dynamique côtière à l'embouchure de la rivière Romaine, la Commission va regarder tous ces aspects-là, y compris la dynamique sédimentaire.

2050

Je pense que votre témoignage est intéressant à ce sujet-là en fonction de l'expérience que vous avez vécue avec un projet comme la rivière Sainte-Marguerite.

2055

Bien entendu, vous mentionnez qu'il y a une étude en cours, donc pour l'instant, on n'a pas encore les conclusions de la fameuse étude commandée par Hydro-Québec, ce qu'on en comprend, parce que ça avait été abordé en première partie de l'audience publique; bien entendu, nous allons demeurer prudents quant aux conclusions de l'étude, je ne sais pas quand est-ce qu'elle va sortir.

2060

J'avais eu comme l'impression qu'elle était plus pour sortir à la mi-2009?

**PAR M. SERGE MARCHAND:**

C'est en 2009 qu'elle va sortir présentement.

2065

**PAR LE PRÉSIDENT:**

Ça fait que probablement que lorsque la Commission remettra son rapport, l'étude ne sera pas encore rendue publique, à moins qu'elle soit rendue publique immédiatement après les Fêtes, puisque la Commission finit normalement son mandat le 27 février 2009.

2070

Mais néanmoins, on va considérer vos suggestions.

**PAR M. SERGE MARCHAND:**

2075

C'est ça. C'est la première suggestion surtout, je trouve que c'est vraiment inéquitable ce qui s'est passé dans le secteur Val-Marguerite. C'est pas quelque chose qui devrait exister, tant qu'à moi, mon opinion personnelle.

2080

C'est que les redevances auraient dû être partagées par les communautés touchées par les impacts, puis communautés touchées, on l'est, parce qu'on vit à l'embouchure, puis ce qu'on a reçu, ce n'est pas suffisant.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

2085 La Commission prend note de votre commentaire.

**PAR M. SERGE MARCHAND:**

2090 Avez-vous d'autres questions? Je vous remercie de votre temps.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

2095 Nous vous remercions.

---

**CONSEIL DES INNUS DE PAKUA SHIPI  
CONSEIL DES INNUS DE UNAMEN SHIIPU**

2100 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Nous allons maintenant inviter le Conseil des Innus de Pakua Shipi et du Conseil des Innus de Unamen Shipu à s'avancer ici à la table des intervenants.

2105 Bonsoir messieurs, on va vous laisser le temps de vous installer!

Alors bonsoir et à vous la parole.

**PAR M. GUY BELLEFLEUR:**

2110 Kuei! Mon nom, c'est Guy Bellefleur, je suis chef de la communauté de Unamen Shipu, de la Romaine sur la Basse-Côte-Nord.

**PAR M. ALAIN SACHEL:**

2115 Alain Sachel, aviseur pour le Conseil de Unamen Shipu.

**PAR M. DOMINIQUE LÉVESQUE:**

2120 Moi, je viens de La Romaine, mon nom, c'est Dominique Lévesque. Je suis venu avec les conseillers.

**PAR M. GUY BELLEFLEUR:**

2125 À ma droite, c'est le conseiller de Unamen Shipu, monsieur Richard Mollen. À l'extrême droite, c'est Alfred Tenegan, un conseiller de la communauté de Pakua Shipi.

En arrière de moi, c'est Andrew Poker qui est l'aîné de Pakua Shipi. Nous avons aussi monsieur Ken Rock qui est le conseiller de la communauté de Pakua Shipi. Puis en arrière, c'est  
2130 Pascal Mark qui est quelqu'un de la communauté de Pakua Shipi, qui accompagne l'aîné pour les audiences publiques.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

2135 Très bien. Alors bienvenue messieurs.

**PAR M. GUY BELLEFLEUR (PAR TRADUCTEUR):**

Je suis heureux d'être ici. Je salue tous ceux qui sont venus ici écouter les audiences  
2140 publiques, que vous écoutiez notre mémoire, que vous venez écouter ce qu'on va présenter dans notre mémoire, aussi les commissaires qui sont devant nous autres, on est heureux de vous écouter, on est heureux qu'ils nous écoutent puis qu'ils comprennent bien ce qu'on veut dire aussi, de la façon qu'on va procéder pour passer notre message au niveau des audiences  
2145 publiques.

**PAR M. GUY BELLEFLEUR:**

Je vais m'exprimer en français, pour vous faciliter la tâche!

2150 D'abord au niveau préambule! Malgré que nos conseils aient signé l'entente Unamen Pakua 2008 avec Hydro-Québec, nos communautés continuent de manifester des inquiétudes et des préoccupations par rapport à ce projet relativement aux études d'impact et à nos questions sur celles-ci, nous ne sommes pas satisfaits des réponses d'Hydro-Québec.

2155 Vous aurez constaté que notre mémoire est constitué en deux (2) parties. Il y a d'abord le contexte géopolitique des Innus de Mamit Innuat, les Innus de l'Est.

Ensuite, il y a les réponses d'Hydro-Québec à nos questionnements sur son projet.

2160 Mamit Innuat! Nos communautés, ainsi que la Nation innue, sont amplement expliquées dans notre mémoire. Pour les fins de notre présentation, il est important de noter qu'à l'intérieur de la Nation innue, il y a Mamit Innuat, les Innus de l'Est.

Quatre (4) communautés constituent Mamit Innuat, les communautés de Ekuanitshit,  
2165 Nutashkuan, Unamen Shipu et de Pakua Shipi forment Mamit Innuat.

Toutes ces communautés partagent une histoire commune, un territoire commun, Nitassinan Mamit est une langue commune.

2170 Relativement à la langue, bien qu'elle partage la même langue que les autres communautés innues du Québec et Labrador, elle partage le même dialecte Mamit. Suite à la dissolution du Conseil des Attikameks et des Montagnais en 1994, les quatre (4) communautés de Mamit Innuat se sont regroupées au sein de l'Assemblée Mamu Pakatatau Mamit pour poursuivre la négociation territoriale et de l'autonomie gouvernementale.

2175 Pendant les activités de négociation, les communautés ont défini un territoire commun, Nitassinan Mamit, à l'intérieur du grand territoire Nitassinan de la Nation innue.

2180 Suite à une large consultation à laquelle ont participé les membres des communautés de Mamit, l'Assemblée Mamu Pakatatau Mamit s'est dotée, en septembre 2000, d'une constitution qui a été approuvée par les membres des communautés. Cette constitution a été entérinée par les chefs de l'époque, soit monsieur Jean-Charles Piétacho d'Ekuanitshit, Edmond Mestenapéo de Unamen Shipu et Marcel Lalo de Pakua Shipi.

2185 Cette constitution est à l'effet que le territoire Nitassinan Mamit est commun et qu'il n'y a qu'un seul gouvernement Mamit Innuat Tshishe Utshimau et qu'il n'y aura qu'une seule compensation pour l'ensemble des communautés de Mamit.

2190 Malgré le départ de Nutashkuan de l'Assemblée Mamu Pakatatau Mamit, il n'en demeure pas moins que les liens entre les communautés de Mamit sont très forts et très vivants.

La conviction des membres des communautés relativement à l'appartenance à Mamit Innuat est très importante.

2195 Au début des discussions entourant le projet de rivière Romaine, les quatre (4) communautés de Mamit se sont regroupées autour de la corporation Nishipiminan. Par la suite, les communautés ont entrepris des discussions avec le promoteur Hydro-Québec séparément. Quant à nous, une entente sur les répercussions et avantages, Entente Unamen Pakua 2008, est intervenue en octobre 2008.

2200 Nitassinan Mamit! Le projet de complexe sur lequel Hydro-Québec se propose de réaliser le projet de rivière Romaine est situé sur le Nitassinan Mamit.

2205 Le Nitassinan Mamit n'a jamais fait l'objet d'une cession ou d'un abandon de notre part. Il n'a pas non plus fait l'objet d'un règlement par l'entremise de la négociation territoriale et gouvernementale. Même si pour le moment, le gouvernement fédéral refuse de reprendre les négociations territoriales et gouvernementales, le Gouvernement du Québec doit prendre ses responsabilités et négocier un règlement acceptable sur la question territoriale.

2210 Avec une entente entre le Québec et les Innus, le gouvernement fédéral n'aura d'autre  
choix que de participer au règlement de la question territoriale.

À cet effet, Terre-Neuve et Labrador vient de s'entendre avec nos frères du Labrador sur  
entre autres le projet de la partie inférieure du fleuve Churchill.

2215 Nous affirmons haut et fort nos droits territoriaux sur Nitassinan Mamit. Les membres de  
nos communautés sont concernés par le projet de barrages sur la rivière Romaine. Plusieurs  
membres de nos communautés ont démontré leurs préoccupations pour le projet de complexe de  
la rivière Romaine tout au long du processus de négociation dans le cadre d'assemblées  
publiques.

2220 Même si le contexte politique actuel ne se prête pas à un règlement de la question  
territoriale, il y a toujours possibilité de le faire avec de la bonne volonté de toutes les parties  
concernées.

2225 Entente Unamen Pakua 2008!

**LECTURE DU MÉMOIRE (Page 6, point 1.3, premier paragraphe, "Nous avons fait...")**

**FIN DE LA LECTURE (Page 7, 2<sup>e</sup> paragraphe, fin, "... des gouvernements externes.")**

2230 De plus, les gouvernements nous entretiennent dans cet état de dépendance et  
particulièrement, le gouvernement fédéral.

**LECTURE DU MÉMOIRE (Page 7, troisième paragraphe, début, "Tous nos principes...")**

2235 **FIN DE LA LECTURE (Page 12, 4<sup>e</sup> paragraphe, avant-dernière ligne, "... du secteur...")**

Et les activités d'exploitation minière et forestière.

2240 **LECTURE DU MÉMOIRE (Page 12, point 2.10 "Caribous forestiers".))**

**FIN DE LA LECTURE (Page 13, troisième paragraphe, fin, "... de transport d'énergie.")**

2245 Nous dénonçons le fait qu'il y aura des études d'impact distinctes pour le projet de lignes  
de transmission du projet de complexe de la rivière Romaine. C'est une situation tout à fait  
incohérente dans le cadre d'un processus d'évaluation environnementale.

**LECTURE DU MÉMOIRE (Page 14 "Conclusion")**

2250 **FIN DE LA LECTURE (Page 15, premier paragraphe, fin, "... au niveau environnemental.")**

Nous avons soulevé des questions.

**LECTURE DU MÉMOIRE (Page 15, deuxième paragraphe, "La vérité est...")**

2255

**FIN DE LA LECTURE (Page 16, fin)**

**PAR LE PRÉSIDENT:**

2260

Merci monsieur le Chef Bellefleur.

Est-ce qu'il y a d'autres personnes qui vous accompagnent qui veulent ajouter des éléments à la présentation?

2265

**PAR M. GUY BELLEFLEUR:**

Peut-être avec les questions que vous allez avoir qu'on pourrait faire intervenir d'autres personnes.

2270

**PAR LE PRÉSIDENT:**

Très bien. Alors tout d'abord, la Commission prend note de votre insatisfaction face à vos discussions avec Hydro-Québec, on en prend note.

2275

Nous avons quelques questions en fonction du début de votre mémoire.

Le premier point, ça concerne, vous avez fait une allusion à la page 7, c'est-à-dire "Notre participation aux suivis environnementaux ne sera pas très importante", est-ce que c'est possible de savoir qu'est-ce vous souhaiteriez comme participation aux suivis environnementaux dont vous faites allusion à la page 7 de votre mémoire?

2280

**PAR M. GUY BELLEFLEUR:**

C'est qu'au niveau du suivi environnemental, c'est qu'il y a tellement de ressources qui vont être affectées, quand on parle disons de ressources saumon, la question du caribou forestier, je ne nomme que deux (2) espèces.

2285

Il y a aussi la question au niveau de l'environnement du suivi, en tout cas, il y a plein de choses que nous voulons être impliqués pour pouvoir apporter toutes les connaissances que nous, on a sur le territoire.

2290

En tout cas, nous avons soulevé beaucoup de questions, je vais permettre à monsieur Sachel de compléter la question que vous nous avez adressée, là.

2295 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Très bien. Oui monsieur Sachel.

2300 **PAR M. ALAIN SACHEL:**

Messieurs les Commissaires, c'est pas la première fois qu'on se voit! Les inquiétudes qu'il y a, comme dit le chef Bellefleur, sur le suivi environnemental!

2305 Dans les documents d'Hydro-Québec, Hydro-Québec nous parle, prend comme exemple le suivi environnemental sur Péribonka, sur SM-3 et sur le lac Robertson. Il est assez étonnant qu'Hydro-Québec, depuis en tout cas quinze-vingt (15-20) ans, je pense, fasse un suivi environnemental sur le lac Robertson et que les communautés innues Pakua Shipi et d'Unamen Shipu n'ont jamais eu connaissance de ça.

2310 Alors par analogie, si le suivi environnemental se fait de la même manière sur le projet de la Romaine, on se pose des questions, de sérieuses questions.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

2315 Très bien, je vous remercie.

Monsieur Dériger.

**PAR LE COMMISSAIRE DÉRIGER:**

2320 J'aimerais référer à la page 10 de votre mémoire concernant entre autres les emplois.

Vous parlez du modèle de Péribonka, donc le modèle qui avait été appliqué dans le cas de Mashteuiatsh, j'imagine.

2325 Vous dites que dans votre cas à vous, c'est pas un modèle qui serait applicable, il semble y avoir des différences, en tout cas pas nécessairement des différences, mais des éléments qu'il faut prendre en considération, qui sont pas les mêmes que dans le cas de Mashteuiatsh.

2330 Donc j'aimerais vous entendre un peu sur cet aspect-là.

**PAR M. GUY BELLEFLEUR:**

2335 Quand on regarde disons les communautés qui sont plus à l'ouest, les communautés où ils avaient disons déjà des projets hydroélectriques dans un passé quand même disons assez loin, quand on parle disons de la Baie-James, quand on parle des communautés de Mashteuiatsh qui sont déjà très bien nanties au niveau du développement économique, c'est des

gens qui ont su travailler avec ces formes de projets de développement au sein de leur communauté.

2340

Mais le modèle qu'Hydro-Québec veut amener dans le territoire de Mamit, c'est que quand on prend disons des populations de Mamit, c'est que nous, on vient de sortir du territoire.

2345

La sédentarisation, c'est très récent. Donc en tout cas, nos parents n'ont jamais été à l'école; c'est nous les jeunes qui ont commencé à être sédentarisés, que nous sommes allés à l'école.

2350

Donc le modèle cri ou de d'autres nations ne peut pas être exporté vers le territoire de Mamit, parce qu'on n'a pas vécu, on n'a pas l'expérience nécessaire pour bien travailler avec, en tout cas pour bien vivre avec le projet de développement hydroélectrique qui est vraiment majeur pour la région, là.

**PAR M. ALAIN SACHEL:**

2355

Écoutez, vous parlez de Mashteuiatsh, le chef Bellefleur a d'excellentes relations avec la communauté innue de Mashteuiatsh, mais vous le savez comme moi, Mashteuiatsh, c'est une communauté qui est en milieu semi-urbain, pratiquement urbain maintenant avec Roberval, avec toute l'expansion et tout.

2360

Vous savez, quand vous êtes – je sais pas si vous avez été déjà une fois à Pakua Shipi ou à Unamen Shipu?

**PAR LE COMMISSAIRE DÉRIGER:**

2365

Non.

**PAR M. ALAIN SACHEL:**

2370

Si vous allez à Mashteuiatsh, si vous allez à Pakua Shipi, là, ou à Unamen Shipu, vous allez voir la différence.

2375

Puis quand le chef Bellefleur, comme ce qu'on a écrit dans le mémoire, bon, au bénéfice, et puis on a rien contre ça, on dénonce pas ça, les Cris, depuis la Convention de la Baie-James, ont développé une expertise, une expérience dans tous ces projets hydroélectriques là.

2380

Pour Mamit Innuat, la première expérience qui a été néfaste, d'ailleurs tout le monde le sait, ça a été en Cour d'ailleurs, ça a été le lac Robertson qui est un tout petit projet.

Là, on nous arrive avec un énorme projet. Alors vous comprendrez que l'adaptation, on n'est pas à Mashteuiatsh, on n'est pas à Ashuanipi, on est à Unamen Shipu et Pakua Shipi.

Alors comme dit le chef Bellefleur, c'est, comme on l'a écrit dans le mémoire, qu'est-ce que vous voulez, je sais qu'Hydro-Québec aime pas ça quand on dit ça, mais pour eux, ils ont une carte, vous le savez, vous l'avez lu, le mémoire, une carte pour le territoire. Tandis que pour les communautés, c'est le territoire qui fait la carte.

2385

C'est ce qu'il faudrait qu'Hydro-Québec comprenne un peu.

**PAR M. GUY BELLEFLEUR:**

2390

Je rajouterais peut-être! Depuis qu'on a des discussions avec Hydro-Québec, nous avons eu l'occasion de rencontrer les autres nations qui ont eu de l'expérience à des projets hydroélectriques majeurs, les Cris, les Innus de Mashteuiatsh, et ce qu'eux autres nous ont dit que les erreurs qu'ils ont faites, ils nous ont dit d'éviter de refaire les mêmes erreurs.

2395

Donc les questions que nous, nous avons adressées à Hydro-Québec, ça vient pas nécessairement qui sont propres à nous, mais ce sont des conseils que nous avons eus de d'autres nations autochtones.

2400

Ils ont dit, nous avons fait des erreurs, nous avons appris, ils nous ont dit, ne refaites pas les mêmes erreurs que nous, on avait faites. Ça a été des discussions vraiment franches et honnêtes.

**PAR LE COMMISSAIRE DÉRIGER:**

2405

Je vous remercie beaucoup.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

2410

Monsieur le Chef Bellefleur, concernant, à la page 8 de votre mémoire, vous mentionnez, bon, en fait à deux (2) endroits dans votre mémoire, la question de la route d'accès qui est prévue pour les centrales. Vous dites, bon, que ça permettrait à des Innus des communautés d'Unamen Shipu et de Pakua Shipi d'avoir un accès plus aisé au territoire; à ce moment-là, quelles seraient les activités prévisibles les plus prisées que vous pouvez envisager à ce moment-là pour les Innus des deux (2) communautés?

2415

**PAR M. GUY BELLEFLEUR:**

Pour les deux (2) communautés, ça va être les activités traditionnelles.

2420

Et dans nos activités traditionnelles, c'est certain que le fait que le territoire va être ouvert, donc nous, ça va être plus facile, puis ça va être moins coûteux de pratiquer nos activités, parce qu'on est en train aussi de discuter avec le Gouvernement du Québec pour le prolongement de la route 138, désenclaver les communautés.

2425 Et si nos communautés sont désenclavées, c'est certain que ça va être plus facile pour nous d'être sur le territoire et de fraterniser avec nos frères de Nutashkuan, d'Ekuanitshit.

2430 Et quand on est sur le territoire, on parle pas des lots de trappe ou des gens ne parlent pas disons de la notion de propriété individuelle, on parle toujours de propriété collective quand on parle de Nitassinan Mamit. Et ça, ça va resserrer les liens que nous avons entre les communautés.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

2435 Justement, il était souvent question dans les audiences de la route 138. Selon vos informations, cette route-là pourrait être prolongée au-delà de Natashquan vers quelle année, savez-vous?

**PAR M. GUY BELLEFLEUR:**

2440 Nous avons eu, en tout cas, moi, j'ai eu des discussions avec les maires de la Basse-Côte-Nord, et ce qu'on souhaite, c'est que le projet puisse être terminé au plus tard dans les trois (3) prochaines années. C'est certain que nous avons à entreprendre des discussions politiques avec les gouvernements et ça va prendre une volonté politique des gouvernements pour désenclaver les communautés.

2445 C'est certain que le fait disons d'aller sur le territoire, les personnes qui nous ont précédés ont longuement parlé de l'ouverture du territoire; quand on parle des projets de développement au niveau minier, forestier, des villégiateurs, des pourvoies, des chasseurs sportifs, ça, ça va amener, ça va être des effets cumulatifs qui ne seront pas nécessairement positifs.

2450 L'ouverture du territoire amène beaucoup de gens, et quand on est sur le territoire, ça amène des conflits. Puis en tout cas, moi, j'ai vécu à Sept-Îles assez longtemps pour connaître qu'il y a des conflits qui existent par l'ouverture du territoire.

2455 On a parlé de la route SM-3, ça a entraîné des conflits entre les Innus et les non-Innus. Quand un non-Innu installe un chalet, tout le lac est à lui. La propriété individuelle de l'individu est très présente.

2460 Ça amène des conflits. C'est ce qui va amener, le fait d'ouvrir le territoire.

Moi personnellement, j'ai eu des discussions avec le gouvernement pour essayer de contrôler l'accès au territoire.

2465 Quand les pêcheurs sportifs ou les braconniers vont vider les lacs et les rivières, une fois qu'ils vont être vidés, ça va être à qui la faute? Ça va être les Innus qui ont vidé les lacs et les rivières! C'est toujours ça le discours qu'on entend.

Ça, ça va amener d'autres conflits, OK. On dit pas que le projet ne doit pas se faire, OK, au contraire nous avons une entente, mais nous avons des préoccupations majeures au niveau de l'environnement.

2470

**PAR M. ALAIN SACHEL:**

Monsieur le Président, ce que le chef Bellefleur, bon, il a beaucoup d'occupations, je tiens à signaler qu'il est membre du conseil d'administration avec tous les maires de la Basse-Côte-Nord sur le projet de prolongement de la route 138.

2475

Donc le chef Bellefleur, et il y a du personnel aussi, la chef de la communauté de Pakua Shipi qui est pas ici ce soir à cause de la température, sont aussi membres du conseil d'administration, tout ça en collaboration avec tous les maires de toutes les municipalités de la Basse-Côte-Nord.

2480

Donc ça vous prouve qu'il y a quand même, malgré ce que le chef Bellefleur dit, c'est qu'il y a quand même une belle collaboration entre les municipalités et les deux (2) conseils innus.

2485

Et ce qu'on aurait voulu, c'est avoir cette même collaboration pour la route d'accès qui va se faire, d'où les inquiétudes.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

Effectivement, nous prenons note de votre commentaire, donc de vos préoccupations, pour que l'ouverture du territoire ne se fasse pas de façon anarchique, ce que je note, mais plutôt qu'elle soit discutée et planifiée parmi les communautés autant autochtones que blanches, pour s'assurer que les conflits d'occupation ou d'usage soient évités, plutôt que tenter de les régler.

2490

En tout cas, on prend note de vos préoccupations à ce chapitre-là. Alors soyez assurés que la Commission est sensible à vos préoccupations, notamment sur l'occupation du territoire.

2495

De toute façon, c'est revenu à plusieurs reprises, ces problématiques-là ou ces préoccupations-là. La Commission va porter une attention à ce sujet. Bien entendu, on va regarder qu'est-ce qu'il est possible de faire, mais déjà des gens ont quand même jusqu'à maintenant proposé des pistes de solutions que la Commission va regarder et voir si nous les estimons faisables, par exemple.

2500

Alors on va essayer de tout regarder ce genre de proposition là.

2505

Alors nous vous remercions de votre participation.

Mais si vous voulez ajouter quelque chose, allez-y, monsieur Sachel.

2510 **PAR M. ALAIN SACHEL:**

Oui, on va ajouter quelque chose, monsieur le Président!

2515 Dans les commentaires que vous avez lus dans le mémoire, dans les commentaires synthèses que le chef Bellefleur vous a faits, on vous pose la question, la Commission conjointe. Quand on se fait répondre: On prend bonne note de vos commentaires, qu'est-ce que vous en pensez, de ces réponses-là?

2520 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Je vais vous faire une réponse facile...

**PAR M. ALAIN SACHEL:**

2525 Je vais vous le dire, vous le savez, on vous l'a dit, on vous le répète, on a fait énormément de travail.

2530 Vous savez, les volumes, je sais pas si vous avez eu le temps de lire tous les volumes d'Hydro-Québec, ça a pas été facile, on n'a pas les mêmes ressources du BAPE, de la Commission conjointe et d'Hydro-Québec. On a été trois-quatre (3-4) personnes uniquement à travailler là-dessus.

2535 Vous savez, quand on se fait répondre, quand on fait l'effort de poser des questions, vous avez vu notre liste de questions avant notre mémoire, vous les avez eues, nos listes de questions, quand on se fait répondre: On prend bonne note de vos commentaires, c'est quoi que ça vaut?

2540 C'est quelle recommandation que la Commission conjointe va faire par rapport à des réponses comme ça?

**PAR LE PRÉSIDENT:**

Écoutez, comme j'ai dit, je vais vous faire une réponse facile à ce stade-ci!

2545 La Commission va peser ça, c'est pour ça que j'ai dit au début, on prend note de votre insatisfaction. J'ai eu l'occasion personnellement, j'ai commencé à travailler assez tôt sur le dossier, j'ai lu toute l'étude d'impact, toutes les questions additionnelles, autant sur le registre fédéral que le dossier québécois.

2550 J'ai lu plusieurs études sectorielles, parce qu'il y en a au-delà de cinquante (50), j'en ai lu plusieurs.

2555           Donc j'ai relativement une bonne connaissance. Oui, je conviens que c'est une vraie bibliothèque, le dossier du projet, surtout si on tient compte qu'il y a environ cinq cents (500) références bibliographiques qui sont attachées aux études sectorielles!

          Mais rassurez-vous, la Commission va examiner la situation.

2560           La réponse très facile, c'est qu'une commission parle par son rapport uniquement. À ce stade-ci, nous recevons les commentaires des gens, nous allons les analyser. C'est tout ce que je peux vous dire à ce stade-ci.

2565           On prend note, comme j'ai dit, de vos commentaires et de votre position. C'est la réponse diplomatique!

          Oui monsieur le Chef Bellefleur.

**PAR M. GUY BELLEFLEUR:**

2570           Je veux juste vous remercier de nous avoir écoutés. Les commentaires que nous avons fait part à la Commission proviennent de tous les questionnements de nos gens.

2575           Et il était important pour nous de porter le message des questionnements que les gens avaient, et c'est certain que nous, nous avons une entente avec Hydro-Québec, et l'entente n'est pas parfaite et on est tout à fait conscients, malgré qu'il y ait des audiences publiques, que le projet va se faire et nous sommes, en tout cas nous avons une entente et nous allons respecter ce que nous avons convenu avec Hydro-Québec.

2580           Sauf que nous avons encore des questions, des préoccupations au niveau de l'environnement, et c'est important pour les gens que nous représentons, et nous aimerions avoir des réponses là-dessus.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

2585           C'est noté. Je vous remercie pour votre présentation.

          Je remercie aussi les gens qui vous ont accompagné.

2590

2595

**UASHAUNNUAT  
CONSEIL INNU TAKUAIKAN UASHAT MAK MANI-UTENAM  
FAMILLES INNUES**

2600 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Alors nos derniers participants inscrits sont des personnes, je vais essayer de le dire correctement, de Uashaunnuat, du Conseil innu Takuaikan Uashat mak Mani-Utenam et des familles innues de la communauté qui viennent s'exprimer devant la Commission.

2605

Bonsoir! Bienvenue et à vous la parole.

**PAR Mme LYNE MORISSETTE (PAR TRADUCTEUR):**

2610

Bonsoir à tous, bonsoir aux Commissaires.

Je voudrais saluer les gens de Uashat mak Mani-Utenam qui sont présents ici, aussi les gens de Innu Takuaikan qui sont présents dans la salle.

2615

**PAR Mme LYNE MORISSETTE:**

Alors j'aimerais vous présenter les gens qui m'accompagnent dans l'ordre qu'on va procéder.

2620

Je me présente moi-même, Lyne Morissette, qui agit à titre de secrétaire générale pour Innu Takuaikan Uashat mak Mani-Utenam. Je vais être accompagnée dans la présentation de monsieur Jonathan McKenzie, conseiller politique à Innu Takuaikan Uashat mak Mani-Utenam pour les dossiers spéciaux des territoires, des ressources naturelles du territoire.

2625

On est aussi en présence de conseillers juridiques maître Jean-François Bertrand ainsi que maître James O'Reilly pour les questions territoriales.

2630

Donc dans un premier temps, on aimerait spécifier que le présent mémoire est déposé ici véritablement au nom des Uashaunnuat et du Conseil innu Takuaikan Uashat mak Mani-Utenam ainsi que de certaines familles de notre communauté.

On indiquerait aussi que le présent mémoire est présenté sous toutes réserves de nos droits et sous toutes réserves aussi de procédures judiciaires futures éventuelles.

2635

Donc le projet hydroélectrique la Romaine incluant les lignes de transmission hydroélectriques sont situées, le projet est situé en partie, on dit bien en partie, parce que les Innus de Mamit ayant parlé plus tôt, je pense qu'ils ont situé que le projet est situé en grande partie dans leur territoire, alors nous on spécifie qu'il est quand même situé en partie dans le

2640 territoire traditionnel des Innus de Uashat Mani-Utenam et que le territoire traditionnel des Uashaunnuat est aussi constitué des familles innues, de toutes les familles innues de nos deux (2) communautés.

On pourra pas tout lire, nous autres, on va essayer d'y aller par grands points!

2645 On vous mentionne également que nos ancêtres ont utilisé, exercé des coutumes sur l'ensemble, des coutumes pratiques et traditions sur l'ensemble du territoire, et que ces coutumes et traditions fondamentales de la culture, de notre culture et société autochtones sur des territoires qui avaient été depuis une période qui date d'avant le contact des Européens.

2650 On dit que ce territoire se retrouve des territoires familiaux. L'importance des territoires familiaux, c'est que nous, Uashat mak Mani-Utenam, on affirme qu'historiquement, ces territoires ont été occupés de façon traditionnelle par des groupes familiaux, des clans familiaux, et de là, on affirme que les familles possèdent des droits.

2655 Donc on dit qu'on a chassé, trappé, pêché sur les terres traditionnelles. On a utilisé et joui des ressources traditionnelles.

On obtient aussi les moyens de subsistance qui, grâce à ces terres traditionnelles, et aux ressources, nous ont permis de subsister.

2660 Entre autres, je poursuis en disant que le droit collectif que nous détenons n'a jamais été cédé par la Nation innue, par d'autres clans, d'autres groupes apparentés ou même des familles.

2665 Pour nous, pour le projet, on veut vous mentionner que nous nous opposons actuellement à tout projet de développement sur notre territoire traditionnel, puis on refuse actuellement aussi de consentir au projet la Romaine. Plus particulièrement, on dit à cause des conséquences néfastes de ce projet sur nos terres et sur notre mode de vie traditionnel.

2670 On dit que l'étude d'impact faite par le promoteur est déficiente, qu'elle est biaisée et elle est incomplète, qu'elle manque de données, notamment sur les impacts néfastes qu'aura sur notre mode de vie et nos terres ainsi que toutes les ressources qu'elle contient.

2675 On dit aussi que par le passé, nous n'avons consenti à aucun projet hydroélectrique, aucune exploitation minière, aucune exploitation forestière ni aucun projet ferroviaire ou de transport dans les parties des terres traditionnelles affectées par le projet.

2680 On dit que la réalisation aussi de ce projet aura d'importantes conséquences néfastes sur le mode de vie. C'est ce que je disais tantôt, conséquemment qu'est-ce qu'il y aura, comme les effets qui auront une portée sur notre mode de vie.

Donc en général, je pense que je vais laisser Jonathan qui est, comme je disais tantôt, le conseiller responsable du territoire et des ressources de Uashat Mani-Utenam.

**PAR M. JONATHAN McKENZIE (PAR TRADUCTEUR):**

2685

Bonjour. Nous vous remercions de venir ici pour avoir l'occasion de vous donner notre vision en ce qui concerne la partie de notre territoire qui est touchée par ce projet et ce que nous allons faire pour vous donner notre opinion en ce qui concerne nos territoires de Uashat mak Mani-Utenam.

2690

**PAR M. JONATHAN McKENZIE:**

J'ai voulu dire un mot en innu, parce que je suis un Innu, fier de l'être aussi.

2695

Mais pour débiter, je veux remercier Lyne, elle a résumé un peu la vision des Uashaunnuat et du Conseil de bande Uashat mak Mani-Utenam.

2700

Mais il est important aussi de mentionner, pour donner des idées aussi claires aux gens qui sont comme Uashat, Sept-Îles, les gens pour qu'ils puissent voir un peu c'est quoi la réalité, puis notre vision par rapport qu'on a eu des relations particulières avec le territoire.

2705

Mais actuellement, nous, les gens de Uashat mak Mani-Utenam et le Conseil, nous nous opposons clairement au projet la Romaine, car nous dénonçons que le projet la Romaine et les lignes de transmission sont séparés.

2710

C'est sûr que nous sommes conscients que les lignes de transmission vont traverser le territoire de Uashat mak Mani-Utenam, puis on a eu de l'expérience du passé, des projets qu'il y a eus comme SM-3, et on pourrait nommer les autres aussi, qu'on n'a jamais été reconnus clairement, puis des deux (2) gouvernements, soit provincial et fédéral.

2715

Puis Hydro-Québec aussi nous a jamais démontré assez clairement l'intérêt qu'il allait nous donner pour essayer de faire valoir nos préoccupations envers notre territoire qui va être quand même assez dévasté. On parle de plusieurs barrages.

2720

Actuellement, il y a des gens, des animaux, je dirai pas des gens, des animaux qui vivent dans ce territoire-là. Il y a aussi des gens, des Innus qui ont vécu avec cet écosystème-là. Je pourrais vous dire qu'on a comme une relation particulière, comme je vous l'ai mentionné tantôt, on a des valeurs qui pourraient être utiles au processus actuellement, mais on n'a jamais eu une volonté, que ce soit le gouvernement fédéral, provincial ou que ce soit Hydro-Québec.

On a des connaissances qui sont quand même assez, je pourrais vous dire, respectueuses concernant la nature, concernant les animaux, de la façon que les Innus géraient le territoire autrefois.

2725 Car actuellement, qu'est-ce qu'on remarque, de la façon des développeurs que je pourrais dire gèrent le territoire, ce n'est pas la même que nous.

2730 Autrefois, nous, on se basait sur le respect, le respect était important, était très clair aussi dans la façon que les ancêtres nous transmettaient, comment je pourrais dire, leurs préoccupations envers le territoire.

Actuellement, nous, les jeunes de la communauté de Uashat mak Mani-Utenam, on est encore, je pourrais vous dire, actifs dans le territoire, et on est encore aussi en recherche de connaissances par rapport aux ancêtres.

2735 Actuellement, il y a plusieurs projets dans notre territoire, je vous l'ai mentionné tantôt, il y a SM-3, il y a plusieurs que je pourrais nommer, il y a des gens actuellement dans ma communauté qui sont affectés par ces projets-là, des projets qui sont, je pourrais dire, actifs, très actifs présentement, puis c'est ça que nous, on veut clarifier aussi, pour que les gens soient sensibles envers nos préoccupations qui sont quand même assez réelles que je pourrais vous dire.

2740 Moi, je suis pas venu ici pour promouvoir un projet hydroélectrique, mais nous sommes venus pour affirmer quelles sont nos vraies préoccupations envers le territoire. C'est important de mentionner aussi que nous avons des experts, quand on nomme les aînés qui sont dans notre communauté, qu'autrefois on utilisait le territoire, comme j'ai mentionné, ça a une valeur très importante aujourd'hui pour les jeunes qui sont actuellement dans les communautés, qui vivent d'une façon moderne, d'une façon qu'on n'a pas apprise.

2750 Puis on oublie aussi qu'on a quand même eu une vie autrefois, les aînés nous le racontent, puis on a comme des manquements. On a un respect, on a un lien avec le territoire, c'est ça la préoccupation première des gens de Uashat mak Mani-Utenam.

2755 Quand on parle de s'opposer à des projets, puis on va faire tout ce qu'on peut pour essayer d'aller jusqu'à la fin, comme on l'a dit souvent au gouvernement. On est là, on est conscients qu'on est les propriétaires. Quand on dit qu'on est propriétaires de ce territoire-là, on le dit pas simplement, on le croit dans notre cœur.

2760 Puis c'est un peu ça que je veux mentionner ici dans l'opportunité qu'on a pour essayer de vous faire mention de nos principales préoccupations dans ce projet-là, car il va affecter les gens qui utilisent le territoire actuellement encore, puis les animaux qui sont là.

2765 Quand tu développes, que ce soit dans la foresterie ou hydroélectrique, bien, il y a des impacts. Souvent les impacts sont pas, comment je pourrais dire ça, sont pas retenus parce qu'Hydro-Québec ou que ce soit d'autres promoteurs, quand on remarque l'étude d'impact, moi, je trouve qu'il est pas réel. Il est pas réel car il va y avoir plusieurs plusieurs impacts, que ce soit l'eau, les plantes ou les animaux qui y vivent, etc.

2770           Moi, je suis conscient qu'actuellement, l'étude d'impact n'est pas encore à cent pour cent (100 %) considérée, puis il y a même des manifestations qu'il y a eues, on pourrait les nommer. Mais nous, notre principale préoccupation, c'est ça, c'est la nature. On vit de ça, on a vécu de ça autrefois, et actuellement, on est dans un monde moderne, comme je vous l'ai dit.

                  C'est sûr que ça a un impact envers nous, les Autochtones, en partant, quand un projet s'en vient dans notre territoire.

2775           C'est pour cela qu'on y tient à ce territoire. C'est pour cela qu'on dit souvent à maintes reprises qu'on va s'opposer à tout projet, tous les projets, que ce soit hydroélectrique, minier et forestier, tant et aussi longtemps que nos droits seront pas respectés. C'est important, ça.

2780           Chaque personne que j'ai écoutée depuis que je suis ici a maintenu de se faire respecter leurs droits s'ils en ont, mais je sais que les Autochtones, on a les premiers droits dans le territoire. C'est important de considérer notre place aussi. On n'a jamais vu une place importante dans toutes les démarches du gouvernement, que ce soit dans les consultations, que ce soit dans le suivi environnemental. On a quand même des connaissances qui pourraient être utiles, utiles pour ce genre de projet là.

2785           C'est un peu ça que je voulais vous dire aujourd'hui.

2790           Comme moi, je suis un jeune chasseur, mais j'ai pas eu tout le temps de savoir c'est quoi, on a perdu quelque chose, nous, les jeunes qui sont ici, les Autochtones. On a perdu beaucoup de choses.

                  Souvent on nous dit, vous êtes "égaux" à nous, nous les non-Autochtones, mais on veut pas l'être, on veut être qui on était autrefois. Ça, déjà actuellement, c'est trop tard.

2795           Il y a plusieurs choses qu'on pourrait parler, mais je parle de ça un peu, rien que pour vous éclaircir les idées là-dessus, c'est quoi qu'on ressent, nous intérieurement, face à des développements qui sont quand même assez gros, puis qui vont avoir des impacts négatifs, tant négatifs que positifs, mais il va y avoir aussi des impacts négatifs, je veux aussi le préciser à vous.

2800           Merci beaucoup.

**PAR Me JEAN-FRANÇOIS BERTRAND:**

2805           Monsieur le Président, messieurs les Commissaires, Jean-François Bertrand, conseiller juridique pour ITUM.

                  Je pourrais vous résumer le mémoire qui a été présenté par ITUM, par les Uashaunnuat en deux (2) points.

2810 Le premier, c'est la notion, vous l'avez entendue des propos de monsieur McKenzie, c'est la notion de propriétaire.

Et le second, et je vous dis subsidiairement, parce qu'on considère qu'après avoir passé la question de la notion de propriété, ça devrait s'arrêter là. Et subsidiairement, il y a la question  
2815 que le projet divise illégalement en deux (2) phases entre la question de la construction des centrales versus la question des lignes de transport d'énergie.

Je vais commencer par le premier point! Il me semble que c'est pas compliqué à comprendre, il me semble que c'est pas difficile à saisir, ils sont propriétaires de leur territoire  
2820 traditionnel.

On refuse de le reconnaître et on refuse, du côté d'Hydro-Québec, d'accepter ça. S'il faut que ce soit les tribunaux qui viennent le dire, ce sera les tribunaux qui viendront le dire.

2825 Mais ils s'opposent vigoureusement à tout projet qui se fera dans leur territoire traditionnel sans l'obtention de leur consentement.

C'est tellement clair que si je rentre chez vous demain matin, monsieur Germain, puis je rentre dans votre maison, puis vous m'avez pas autorisé à rentrer chez vous, vous allez me  
2830 mettre à la porte, vous allez avoir raison de me mettre à la porte parce que vous êtes propriétaire chez vous, puis pour que je rentre chez vous, ça prend votre consentement. Alors c'est ici, on tombe dans une notion évidemment de propriété plus complexe que l'exemple simpliste que je viens de vous donner, mais c'est ça la notion de propriété.

2835 À quel endroit dans le projet qui vous est soumis est-ce qu'on tient compte du titre ancestral, est-ce qu'on tient compte des droits ancestraux, est-ce qu'on tient compte des droits ancestraux issus de traités des Uashaunuat? À nulle part.

2840 À quel endroit est-ce qu'on tient compte de leurs intérêts économiques, sociaux, spirituels, culturels? À aucun endroit.

2845 À quel endroit est-ce qu'on tient compte de leurs droits à l'usage et à la jouissance exclusive ou à la propriété à titre de bénéficiaires de toutes les ressources dans, sur, au-dessous et au-dessus de leur territoire traditionnel? À aucun endroit.

Et je pourrais multiplier les exemples de refus d'inclure quoi que ce soit comme notion dans le projet qui vous est présenté par le promoteur Hydro-Québec.

2850 Alors évidemment que le Québec se le tienne pour dit, que le Canada se le tienne pour dit et particulièrement qu'Hydro-Québec se le tienne pour dit, les Uashaunuat vont s'opposer vigoureusement à ce que tout projet, et plus particulièrement parce qu'on est ici pour traiter du projet la Romaine, se fasse sur leur territoire traditionnel.

2855 Et ils sont parfaitement conséquents avec ce qu'ils ont affirmé, ne serait-ce que le 31 octobre dernier à la Commission parlementaire sur la foresterie, où ils ont avisé le gouvernement qu'ils s'opposeraient à tout projet qui se ferait sur leur territoire sans leur consentement. Et je veux que vous reteniez "sans leur consentement".

2860 Ils sont pas là pour s'objecter systématiquement à tout projet, ils sont là pour s'objecter à tout projet qui se fera sans leur consentement sur leur territoire.

Ils sont également conséquents avec les procédures qu'ils ont intentées et qui sont pendantes devant les tribunaux où ils affirment haut et fort devant les tribunaux qu'ils s'objectent et s'opposent à tous projets qui se feront sans leur consentement sur leur territoire.

2865 Qu'Hydro-Québec commence à ouvrir ses oreilles et commence à comprendre cette notion-là!

Ça, c'est à titre, c'était mon premier point au chapitre de la propriété.

2870 Le second point, évidemment dans le second point, c'est la séparation du projet en deux (2) phases.

2875 En fait la séparation du projet, on vous présente seulement le projet concernant la construction des quatre (4) centrales hydroélectriques, alors cette séparation-là est illégale, elle est pernicieuse et elle est fallacieuse.

2880 C'est pas la première fois, vous le savez, plus particulièrement vous qui siégez, monsieur le Président, c'est pas la première fois qu'Hydro-Québec le fait, et ils ont déjà été rappelés à l'ordre à ce niveau-là par le BAPE de ne pas le faire, et vous le recommandiez, notamment je vous cite ça comme exemple, dans Tounustouc et dans SM-3, de ne pas le faire, de ne pas le scinder.

2885 Puisque, pour différents motifs que je reviendrai tantôt, dont notamment je pense que vous siégiez, monsieur le Président, sur SM-3, et vous étiez signataire du rapport du BAPE de la commission qui avait procédé à l'étude, et vous aviez demandé à Hydro-Québec, vous aviez recommandé à Hydro-Québec de ne plus le faire.

2890 Mais on le fait, et on change toujours de stratégie. Là, on est rendu avec des stratégies qu'on sépare, qu'on donne deux (2) noms maintenant, Hydro-Québec Production qui construit les centrales et Hydro-Québec TransÉnergie qui va construire et qui va apporter les lignes de distribution d'énergie.

2895 Alors pourquoi croyez-vous que l'on sépare le projet en deux (2) phases? Je pense que la question mérite évidemment que vous vous y arrêtiez de façon beaucoup plus approfondie que le BAPE ne l'a fait dans les rapports antérieurs.

Parce que malgré le fait que vous l'avez fait, que vous l'avez dénoncé, on continue de le faire. Or, ça va mériter une attention encore plus approfondie de votre part, encore plus détaillée.

2900 Mais pourquoi pensez-vous qu'on continue à le faire, c'est parce qu'on sait trop bien que les impacts cumulatifs de ces deux (2) phases-là ensemble seraient tellement hautement préjudiciables et que les répercussions seraient tellement négatives et néfastes qu'on serait au point, à tous les niveaux, que ce soit écologique, faunique, environnemental et j'en passe, qu'on serait évidemment obligé de retourner faire ses devoirs. Et c'est ce qu'on veut éviter de faire.

2905 Donc c'est une façon détournée et ça vicie, comme on l'a affirmé dans notre mémoire à la base, le mandat qui vous est confié de procéder à ça, de procéder à l'étude. Parce que vous ne pouvez pas procéder à l'étude d'une seule phase sans tenir compte de la seconde phase.

2910 Donc manifestement, on l'a fait ici du côté du promoteur, sachant très bien les conclusions que ça pouvait amener, c'est-à-dire vicier carrément tout le processus que vous avez mis en branle depuis le début.

2915 Permettez-moi de paraphraser le BAPE d'ailleurs lorsqu'on dit, je pense que c'est dans le rapport sur Toulnostouc:

"Qu'une centrale de production d'énergie n'a d'utilité que si elle est reliée à un réseau de transport et une ligne de transport que si elle est alimentée en énergie".

2920 C'est à la page 76 de votre rapport dans le projet d'aménagement Toulnostouc.

Alors il faut qu'une fois pour toutes, Hydro-Québec cesse de se moquer de vous et surtout cesse de se moquer de mes clients. C'est assez. Vous l'avez déjà dénoncé à deux (2) occasions, et on revient encore avec ce même procédé là.

2925 Si vous me permettez, notamment, de vous lire ce que vous écriviez pas plus tard qu'en 2001, dans le projet d'aménagement hydroélectrique de la rivière Toulnostouc! Alors dans un premier temps, à la page 77, vous écriviez:

2930 "La Commission estime que par respect pour le public consulté, conformément à l'esprit de l'évaluation environnementale d'un projet, les projets de centrales de production d'énergie et de leur ligne de transport doivent être examinés simultanément. Cela permettrait d'avoir une image complète de la situation, de bien évaluer les enjeux et d'éviter de solliciter le public une seconde fois lors du dépôt de l'étude d'impact de la ligne de transport à un moment où la justification du projet ne peut quasiment plus être discutée.

2935 "De plus, dans un souci d'efficacité et de saine gestion des fonds publics, l'analyse conjointe aurait l'avantage de faire économiser des sommes significatives tant au promoteur qu'au gouvernement du Québec."

En page 114 du même rapport, vous soulignez:

2940

"La Commission souligne une lacune dans l'examen environnemental du Projet d'aménagement hydroélectrique de la rivière Toulnostouc. En effet, cet examen aurait dû inclure la ligne à trois cent quinze (315) kV, de façon à avoir une image complète de la situation..."

2945

Alors c'est pas nous qui l'inventons aujourd'hui, c'est vous qui l'écriviez à l'époque.

"... avoir une image complète de la situation, de bien évaluer les enjeux et d'éviter de solliciter le public une seconde fois.

2950

"Pour la Commission, l'évaluation environnementale d'un projet doit intégrer l'ensemble de ses composantes, de manière à en permettre une optimisation. C'est une question de respect pour le public consulté sur deux (2) projets qui ne peuvent être viables l'un sans l'autre."

2955

Et nous, on va plus loin, je vous dis que c'est une question de respect également pour les gens de Uashat, d'ITUM de ne pas pouvoir avoir – tout en prenant bonne note, comme je vous l'ai mentionné, qui s'opposent de toute façon au projet – mais de ne pas pouvoir avoir l'impact global des effets sur l'ensemble de leurs droits, de leurs ressources, etc.

2960

Vous rappeliez dans le rapport Toulnostouc que vous aviez déjà dénoncé cette situation-là dans le rapport qui avait été publié par la Commission concernant l'aménagement hydroélectrique de Sainte-Marguerite-3 et c'est sur ce rapport-là que je vous disais que vous étiez cosignataire, monsieur Germain, et cette fois-là, à titre de commissaire.

2965

Alors évidemment, je vous sou mets que ce non-respect de la part d'Hydro-Québec, et nous ne partageons pas du tout l'interprétation legaliste que pourrait avoir Hydro-Québec par rapport à cette omission-là de le traiter dans une seule et même phase, si l'on venait vous dire par exemple que l'article 2 du règlement peut leur permettre de procéder ainsi, je vous sou mets que c'est tout à fait inexact. C'est un seul et même projet, pour les raisons que le BAPE a déjà soulignées dans le passé, et pour des raisons de toute façon évidentes, l'un ne va pas sans l'autre.

2970

Alors c'est facile d'aller évaluer les impacts uniquement de la construction d'une centrale, mais il faut penser que la construction d'une centrale va emmener bien des affaires dont la transmission, le transport de l'énergie et tous les impacts que ça peut entraîner.

2975

Alors pour tous ces motifs-là, nous demandons évidemment au BAPE de ne pas autoriser carrément le projet et de dénoncer cette situation-là, le projet la Romaine.

Je vous remercie.

2980

**PAR M. JONATHAN McKENZIE:**

2985 C'est aussi pour rajouter suite à mon intervention qu'il y a quand même trente (30) ans que la communauté de Uashat mak Mani-Utenam à peu près est dans une table de négociation avec les gouvernements.

Puis actuellement, c'est pour cela que nous, on n'y croit plus aux consultations, on n'y croit plus à la négociation entre les deux (2) parties, car nous aussi, on a une vision.

2990 Si le gouvernement a une vision, en tant que gouvernement innu, nous aussi on a notre vision du territoire, de la façon que les Innus vont le gérer, de la façon moderne, je vais vous dire. Parce qu'autrefois, on l'a quand même géré de la façon traditionnelle, mais actuellement, on est conscients que la situation actuelle des gens de Uashat mak Mani-Utenam est moderne.

2995 Mais on est sûrs que, comme je vous l'ai dit, on n'a plus confiance aux mécanismes que le gouvernement a implantés, que ce soit les mécanismes de consultation, que ce soit de la négociation, on n'est plus là pour discuter de ça. Là, on va plus loin.

3000 On n'a plus confiance, et c'est pour cela que je trouve important ce que maître Bertrand a mentionné tantôt dans des rapports, puis pourtant, c'est quand même des rapports.

3005 Des rapports, ça devrait être considéré par les gens qui gouvernent notre société, que ce soit le gouvernement fédéral ou provincial, comme nous, on est le gouvernement. Quand on a des rapports, on tient aussi à les respecter.

3010 C'est pour cela, quand on voit des documents qui sont importants, si cet organisme-là ici actuellement est important, puis s'il a recommandé des choses qui n'ont pas été respectées, là, on remarque, puis on est conscients depuis déjà plusieurs années qu'on peut plus faire confiance de la façon que les gouvernements fédéral et provincial traitent ces dossiers-là.

On veut quand même être impliqués, plus de poids, je pourrais vous dire, plus activement dans plusieurs processus, que ce soit, comme je l'ai mentionné dernièrement au gouvernement provincial, vous venez nous voir quand c'est le temps de nous consulter seulement!

3015 On a peut-être des intérêts, si on peut travailler ensemble. Mais on n'a jamais remarqué, clairement remarqué, mais je pourrais vous dire qu'il y a eu l'intention, la volonté de ces paliers gouvernementaux, que ce soit aussi Hydro-Québec, justement je pourrais vous mentionner, on a eu une rencontre, on a convoqué une rencontre à Montréal. Puis à la dernière minute, ils ont annulé! Où est le sérieux là-dedans? C'est où que nous on pourrait se sentir respectés? Tu prévois une rencontre, puis à la dernière minute, tu l'annules, quand on parle d'Hydro-Québec.  
3020 Puis c'était quand même une rencontre très importante, qui était reliée directement au projet Romaine.

3025 Il y a aussi d'autres sujets de discussions qu'on aurait pu discuter sérieusement entre nous, les deux (2) parties. Mais nous trouvons ça inacceptable, puis irrespectueux d'annuler une rencontre qui était prévue depuis plusieurs jours avant.

3030 C'est pour cela qu'on n'a plus vraiment confiance. Mais on vient quand même. On vient donner nos opinions, mais on a déjà une idée en tête, puis on va la maintenir jusqu'au bout.

3035 On est prêts, puis on a les arguments. Puis aussi les arguments, puis, comment je pourrais dire ça, on est prêts. Quand tu montes un dossier, bien, c'est rien que pour vous dire qu'on sera pas là – on est tous prêts, comme vous le voyez, les deux (2) avocats sont ici. On sait où ce qu'on s'en va, puis on sait à quoi s'attendre quand on s'en va en procédure judiciaire.

C'est simplement ça que je voulais vous dire, monsieur. Merci.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

3040 Nous vous remercions.

3045 D'ailleurs, c'est une des questions que je voulais vous poser, vous avez partiellement répondu, si vous aviez eu récemment des rencontres avec Hydro-Québec. Donc vous m'avez dit que vous en aviez une de prévue, mais elle n'a pas eu lieu.

Alors c'était une des questions que j'avais.

**PAR Me JAMES O'REILLY:**

3050 Monsieur le Président, j'ai quelques commentaires, si vous me permettez!

**PAR LE PRÉSIDENT:**

3055 Oui, allez-y.

**PAR Me JAMES O'REILLY:**

3060 Normalement, on est devant les tribunaux, alors je suis pas accoutumé à m'adresser aux commissaires.

Mais je sais qu'il y a des avocats d'Hydro-Québec qui sont ici, parce qu'on les a avertis.

3065 J'ai juste quelques points. Premier point! C'est l'indépendance de la Commission. Moi, ça m'est arrivé à plusieurs reprises de dire au juge, si vous êtes vraiment indépendant, vous êtes impartial, vous allez juger selon votre conscience. Je vous demande de faire la même chose.

3070 Si vous êtes vraiment indépendante, c'est au niveau des recommandations. Que les gouvernements les suivent ou pas, moi, je suis sûr que les gouvernements vont pas suivre les recommandations qui sont trop dures pour Hydro-Québec, mais de toute façon, c'est votre devoir. J'ai pas à vous donner des leçons, je veux juste faire ce point-là.

3075 Deuxième point! Il y a beaucoup de gens, beaucoup d'intervenants qui sont venus devant vous pour dire qu'on a besoin des retombées économiques, etc. Mais la Ville de Sept-Îles, Mingan, Havre-Saint-Pierre, dans un sens, ils sont dans la même position que les Autochtones. On semble oublier tout le passé. Les Autochtones, les Innus en particulier de Uashat Mani-Uteman n'oublie pas le passé. Hydro-Québec, sans le projet la Romaine, doit beaucoup à la région.

3080 Pourquoi est-ce qu'on a besoin d'un projet de la Romaine pour qu'Hydro-Québec donne le dû à la Côte-Nord? Ça, ça me mystifie.

3085 Je vous donne un exemple très pratique! Churchill Falls. Churchill Falls a causé beaucoup de malaise, beaucoup de problèmes, beaucoup d'atteintes aux droits et aux activités culturelles de Uashat Mani-Uteman, des Uashaunnuat.

C'est Churchill Falls qui a permis à Hydro-Québec d'alimenter en grosse partie tout le Québec depuis bien des années. Qu'est-ce que la Côte-Nord a eu de Churchill Falls? Surtout pour nous, qu'est-ce que les Uashaunnuat ont eu pour Churchill Falls? Pas grand-chose.

3090 On a encore des revendications contre le Gouvernement de Terre-Neuve et du Labrador quant au premier Churchill Falls et quant au deuxième Churchill Falls, on va essayer de l'arrêter.

3095 Pour le projet la Romaine, moi, je me rappelle au début des années soixante-dix, c'est pas un bluff, c'est pas un jeu, on veut arrêter le projet la Romaine. C'est tu assez clair!

C'est eux les propriétaires, ça prend leur consentement. On peut pas être plus clair que ça, on va prendre tous les moyens possibles et imaginables pour arrêter le projet la Romaine.

3100 Rien n'empêche Hydro-Québec de payer leur dû non seulement aux Uashaunnuat, non seulement aux autres Innus, mais aux gens de la Côte-Nord.

3105 L'autre remarque, c'est quant au fédéral. C'est une commission conjointe. Le fédéral est nulle part pour les Autochtones généralement à travers le Canada, j'en ai beaucoup d'expérience. Il est nulle part ici pour les Uashaunnuat.

Vous, monsieur le Commissaire, vous avez une obligation fiduciaire selon moi, c'est les tribunaux qui vont décider peut-être autrement, mais pour moi, vous êtes ici aussi comme représentant du gouvernement, quand même que vous êtes indépendant, quant à leur obligation

3110 fiduciaire. Nulle part est-ce qu'on entend parler de ça. Où est le soi-disant protecteur des Autochtones?

3115 Donc quand ça va arriver au gouvernement fédéral et au gouvernement provincial ou du Québec nationaliste, mettons, on n'a pas entendu parler, où sont les gouvernements? J'ai entendu beaucoup ce soir des gens dire des obligations qui reviennent fondamentalement aux deux (2) gouvernements. C'est pas vraiment à l'Hydro-Québec. L'Hydro-Québec a assez de péchés dans son propre camp, mais doit pas répondre à tous les péchés du gouvernement, ni du fédéral ni du Québec.

3120 Alors c'est les deux (2) grands absents dans tout ce débat-là. Moi, je vous recommande que c'est votre devoir de dire dans votre rapport que c'est grâce à l'absence des gouvernements qu'il y a tant de conflits.

Alors avec ces remarques, je vous remercie.

3125 C'est un grand plaisir de paraître devant votre Commission, peut-être que ce sera la dernière fois, peut-être qu'on se verra en Cour, mais on est très très très sérieux, trompez-vous pas là-dessus.

Merci.

3130

**PAR LE PRÉSIDENT:**

Alors je vous remercie pour votre témoignage, monsieur O'Reilly.

3135

**PAR Me JAMES O'REILLY:**

C'est pas un témoignage, c'est un argument.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

3140

Votre argument!

3145 Alors je crois que ça va mettre fin à notre échange, à moins que vous vouliez ajouter un mot de la fin, maître Bertrand? Là, j'ai beaucoup de noms à manipuler ce soir, madame Morissette, ou monsieur McKenzie, ça vous va?

Alors nous vous remercions pour votre participation.

**PAR Mme LYNE MORISSETTE:**

3150

Alors au nom de Innu TakuaiKAN Uashat mak Mani-Utenam, on remercie tous les membres de la Commission de nous avoir écoutés et nous avoir entendus sur tous les points. Merci.

3155 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Merci.

3160

Alors si vous permettez, avant de mettre formellement fin à la séance, je vais faire un petit discours de fermeture qui sera pas très long, si vous me laissez dix (10) secondes!

Donc apparemment, je n'ai pas de demande de rectification pour ce soir, si j'ai bien compris? C'est beau.

3165

---

**MOT DE LA FIN**

**PAR LE PRÉSIDENT:**

3170

Alors je vais maintenant mettre fin officiellement à cette séance, à cette deuxième partie de l'audience publique.

3175

Alors ceci met fin à la deuxième partie de l'audience publique. Donc ceci met fin en quelque sorte à la partie publique du mandat de la Commission et à la phase de réception des mémoires et des opinions du public.

3180

À partir de maintenant, la tâche de la Commission, c'est de procéder à la rédaction de son rapport à partir de l'information qui a été déposée bien entendu en première partie de l'audience publique, qui a été déposée aussi également au début du mandat au complet, c'est-à-dire le dossier qui avait été notamment soumis par la ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs au Bureau d'audiences publiques lors de la période d'information.

3185

Ça comprenait également le dossier qui était inscrit au registre fédéral qui est maintenu par l'Agence canadienne d'évaluation environnementale. Ça comprenait également disons les contributions des personnes-ressources en première partie d'audience et tout ce qui a été déposé dans la première partie et enfin, ça comprend également les mémoires ainsi que les échanges qui sont pris en transcription lors de la seconde partie d'audience publique.

3190

Donc ceci en quelque sorte constitue le dossier de la Commission pour son analyse des impacts du projet hydroélectrique sur la rivière Romaine.

Nous vous rappelons que vous pouvez consulter les documents déposés ainsi que les transcriptions sur le site Web du BAPE, ainsi que sur celui de l'Agence canadienne d'évaluation environnementale.

3195

Il y a également les centres de consultation locaux qui sont ouverts dans la région. Il y a le centre de documentation du BAPE et celui de l'Agence canadienne.

3200

Ces centres demeurent ouverts tout au cours du mandat de la Commission d'examen conjoint et même un mois après la sortie publique du rapport que nous ne pouvons pas bien entendu vous confirmer à ce stade-ci. Sauf que la fin de notre mandat, c'est le 27 février, et la ministre a techniquement soixante (60) jours maximums pour rendre public le rapport.

3205

Normalement, bien entendu, la diffusion du rapport est coordonnée entre le ministre de l'Environnement du Canada et celui du Québec.

3210

Il vous sera possible d'exercer un droit de rectification à ce qui s'est dit en audience ainsi que dans les mémoires, vous avez jusqu'au 17 décembre prochain pour le faire, donc c'est-à-dire sept (7) jours après la fin de la présente séance.

Je rappelle que ce droit sert à rectifier des faits et non à se prononcer sur les opinions émises par les participants.

3215

La Commission poursuit, comme j'ai mentionné tout à l'heure, donc la Commission poursuit ses travaux. Le rapport sera déposé, je l'ai déjà mentionné au sujet du 27 février.

Et enfin, bien entendu je remercie tous les participants, toutes les personnes qui sont venues contribuer aux travaux de la Commission.

3220

Je remercie également le personnel qui supporte la Commission, soit le personnel d'analyse ou le personnel technique. C'est sans doute ce qui nous fait bien paraître, les gens de la Commission, c'est qu'on est vraiment bien supportés. Alors ça nous rend efficace.

3225

Alors je remercie aussi les gens qui ont voulu participer ce soir et j'invite les gens à suivre le dossier par l'entremise de notre site Internet.

Oui, si vous voulez vous avancer!

**PAR Mme ANNE-MARIE SAINT-CERNY:**

3230

Anne-Marie Saint-Cerny, Fondation Rivières!

Une simple question de clarification. Pouvez-vous reprendre le droit de rectification, est-ce que ça s'adresse aux gens qui présentent des mémoires?

3235 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Vous avez tout à fait raison, j'ai été imprécis.

3240 Le droit de rectification est disponible, on dit que c'est un droit d'ailleurs à quiconque, c'est-à-dire que quiconque qui prend connaissance d'une information, c'est-à-dire le promoteur, un participant, un citoyen, une communauté, donc quiconque qui prend connaissance d'une information, donc dans les transcriptions, parce qu'elles vont être rendues disponibles dans quelques jours, à ce moment-là, parce que c'est en fonction du délai pour permettre à notre sténotypiste de pouvoir retranscrire sur papier, et ça comprend tous les mémoires, alors ce droit  
3245 est disponible à tout le monde.

Donc quiconque voudrait préciser ou faire préciser en disant, oh, telle information qui a circulé, les vrais chiffres ou la vraie situation, c'est celle-ci plutôt que celle-là.

3250 Alors c'est pour ça que c'est important de mentionner que ce n'est pas pour contester une opinion ou une perception. C'est des exemples, si quelqu'un dit qu'il y a trop de choses à cet endroit-là, et quelqu'un va dire, non, il y en a juste assez, les gens peuvent discuter énormément longtemps sur ça, ce sont des perceptions.

3255 Donc s'il vous plaît, ne réagissez pas sur des perceptions. Ce qui arrive, c'est lorsqu'on va recevoir les rectifications, nous allons les examiner; si dans notre livre à nous, ça ne correspond pas à une rectification en bonne et due forme, on va demander une modification à son auteur, jusqu'à ce qu'elle soit acceptable pour nous.

3260 Alors madame Saint-Cerny, vous aviez raison de me demander cette précision, alors je vous en remercie.

Alors je mets fin officiellement maintenant à la deuxième partie de l'audience publique.

3265 Bonne fin de soirée.

---

3270 Je, soussignée, DENISE PROULX, sténotypiste officielle, certifiée sous mon serment d'office que le texte qui précède est la transcription fidèle et exacte de mes notes sténotypiques.

DENISE PROULX,  
Sténotypiste officielle.